

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination multiple.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LE MONDE ILLUSTRÉ

ABONNEMENTS:

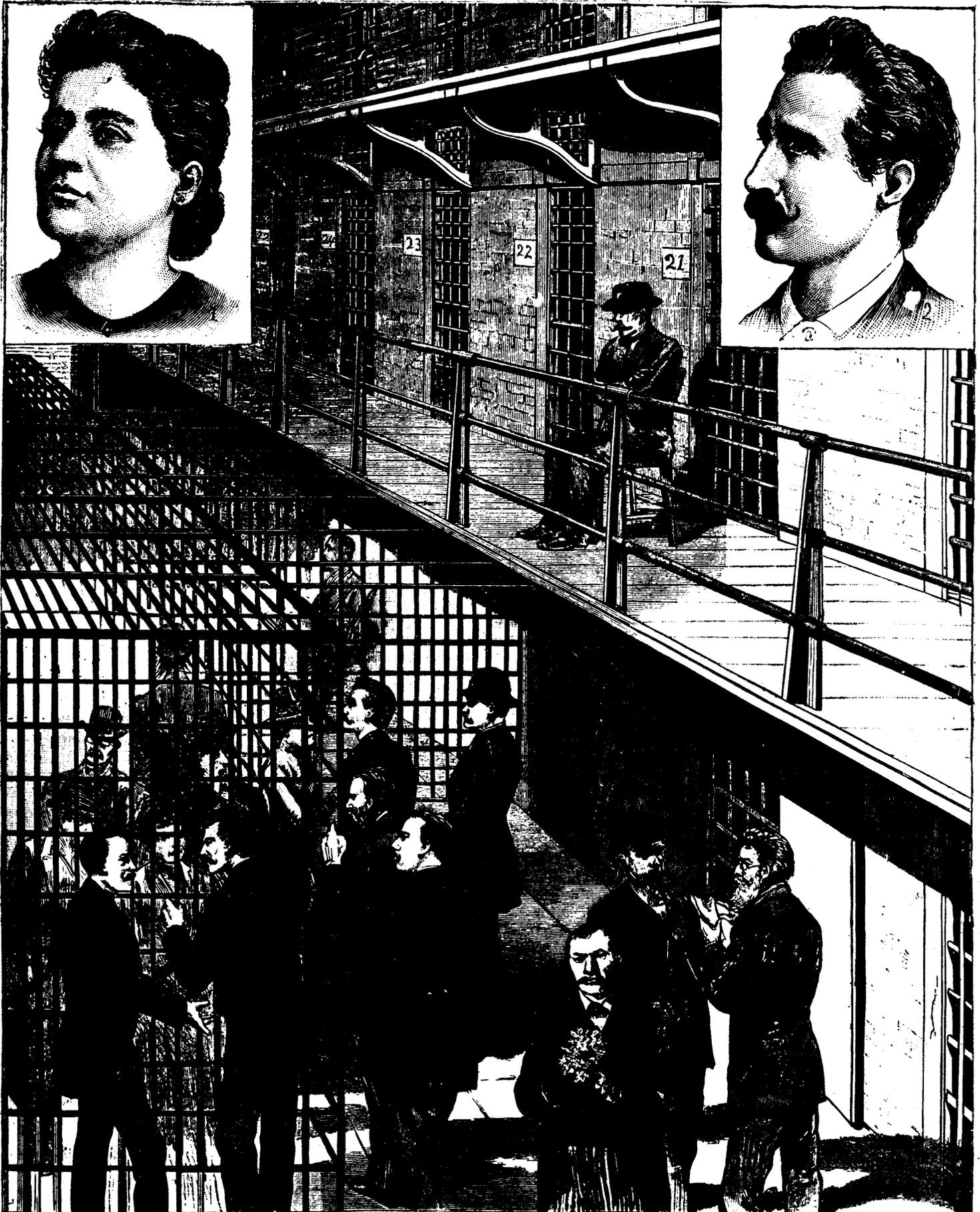
Un An, \$3.00 - - - - Six Mois, \$1.50
Quatre Mois, \$1.00, payable d'avance
Vendu dans les dépôts - - 5 cents la copie

4ÈME ANNÉE, No 180. — SAMEDI, 15 OCTOBRE 1887

BERTHIAUME & SABOURIN PROPRIETAIRES
BUREAUX, 30 RUE ST-GABRIEL, MONTREAL.

ANNONCES:

La ligne, par insertion - - - - - 10 cents
Insertions subséquentes - - - - - 5 cents
Tarif special pour annonces à long terme



1. Mlle NINA VAN ZANDT.

2. AUGUST SPIES

LES CONDAMNÉS ANARCHISTES DE CHICAGO.—LA GARDE DES COMDAMNÉS.—CONDAMNÉS RECEVANT DES VISITES

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTRÉAL, 15 OCTOBRE 1887

SOMMAIRE

TEXTE : Entre-Nous, par Léon Ledieu.—M. l'abbé J. B. Proulx, par Léon Ledieu.—Les anarchistes de Chicago.—Ne rudoyez pas.—En route pour la Baie d'Hudson, par M. l'abbé Proulx.—Le jeu de Billard.—Récréations de la famille.—Feuilletons : Jean-Jeudi ; Pauline.

GRAVURES : Les condamnés anarchistes de Chicago : Mlle Van Zandt ; August Spies.—Le jeu de Colin-Maillard.—Gravure du feuilleton.

Primes Mensuelles du "Monde Illustré"

1 ^{re} Prime	-	-	-	\$50
2 ^{me} "	-	-	-	25
3 ^{me} "	-	-	-	15
4 ^{me} "	-	-	-	10
5 ^{me} "	-	-	-	5
6 ^{me} "	-	-	-	4
7 ^{me} "	-	-	-	3
8 ^{me} "	-	-	-	2
86 Primes, à \$1	-	-	-	86

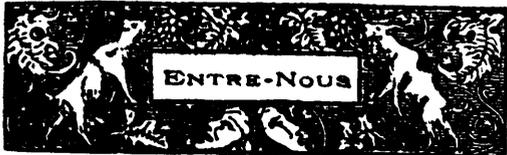
94 Primes \$200

Le tirage se fait chaque mois, dans une salle publique, par trois personnes choisies par l'assemblée. Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront le tirage de chaque mois.

NOS PRIMES

Au dernier tirage de nos primes mensuelles, M. J. G. Yon, marchand de musique et papeterie, 1898, rue Sainte-Catherine, Montréal, a gagné \$25.00 ; M. Louis Racine, 15, rue Parent, Québec, \$15.00 ; M. L. P. Hébert, 177, rue Saint-Dominique, Montréal, \$4.00.

La liste complète des réclamants paraîtra la semaine prochaine.



Je pourrais donner pour titre à cette causerie : "ce que l'on trouve dans un numéro de journal."

Comme j'entends tous les jours une foule de lecteurs dire qu'il n'y a rien aujourd'hui dans le journal, je veux prouver le contraire, je veux démontrer qu'un numéro quelconque contient toujours quelque chose d'intéressant ; mais comme les bonnes choses ne sont généralement pas appréciées de leur temps, il faut fouiller le passé et reprendre ce qu'ont dédaigné les dédaigneux d'autrefois qui ressemblent beaucoup aux difficiles d'aujourd'hui.

Dans un lot de papiers, reçus, documents, trouvés dans un magasin de bric à brac, de la rue Craig, et ayant appartenu à l'hon J. L. Beaudry, décédé il y a trois ans, je trouve un numéro de *L'Aurore des Canadas*, daté du 11 août 1842.

Si cela ne vous ennue pas trop, nous allons le parcourir ensemble, et peut-être trouverons nous des choses dignes d'attention dans ce journal âgé de plus de quarante-cinq ans.

*** Après une colonne d'annonces, une pièce de vers occupe la première place dans la matière à lire et porte pour titre : *Le Départ*, poésie canadienne.

Je citerai les douze derniers vers pour donner une idée du génie poétique de l'auteur qui signe modestement de deux initiales : F. C.

Pardonne, tendre amie, à ma lyre plaintive,
Si, de ses faibles sons, ton oreille attentive
En ce jour est troublée ; en te quittant au port
Elle doit t'annoncer les rigueurs de mon sort,

Elle doit de mon cœur te faire la peinture,
Te redire les maux qu'en te laissant j'endure.
Fidèle à mes serments sous un ciel étranger
A ton constant amour j'ose tout confier,
Puisque, si la vertu fait séjour sur la terre,
Ton cœur, ma VIRGINIE, en est le sanctuaire.
Dans cet esp'ir si doux, je te quitte en ce lieu :
Pense toujours à moi qui pars, hélas !... adieu !!!

Ce bon jeune homme a-t-il été fidèle à sa Virginie ? La fortune lui a-t-elle souri ? Je l'ignore, et je cherche en vain un nom à mettre sous ces initiales F. C., qui ne me rappellent aucun écrivain canadien.

Il a dû abandonner la poésie, et..... je ne l'en blâme pas.

Ne rions pas trop de ces vers barbares et idiots, on en publie tous les jours d'aussi ineptes dans nos journaux.

*** Le premier article en prose est intitulé : *Les Voleurs* ; il est rempli de bons conseils et de vérités immortelles. Lisez ces quelques lignes :

Le problème posé à chaque homme pour réussir et faire fortune, est celui-ci : Voler plus qu'on ne volera. La balance du commerce et la prospérité des particuliers et des nations, se réduit définitivement à cet important axiôme.

Mais sur toutes choses, mes amis, défiez-vous des honnêtes gens, voyez-vous, ce sont les voleurs de bon ton, et avec ceux-là il n'y a à espérer ni cours d'assises ni restitution.

Ainsi, ne laissez jamais un honnête homme seul dans votre jardin ; il mangera vos fruits ou cueillera vos fleurs.

Ne lui confiez pas votre femme, si elle est jolie ; les honnêtes gens volent de tout.

Ne lui prêtez jamais un livre s'il aime la littérature, il oublierait de vous le rendre.

N'exprimez jamais devant lui une pensée qui ait quelque valeur, s'il écrit, car il la ferait imprimer sous son nom le lendemain.

Et malgré cela, estimez-le, car il est plus honnête homme que le Code ; vous ne le verrez jamais ni aux galères ni même à une maison de détention.

Que de vérités réunies sous un petit volume ! N'a-t-on jamais, en effet, mangé vos fruits, cueilli vos fleurs, oublié de vous rendre un livre—je laisse de côté la question féminine—pris une pensée, etc., etc. ?

Et tenez, je viens d'en avoir un exemple frappant.

Il y a trois ans, j'eus l'idée de publier un livre d'une utilité incontestable. Je me mis à l'œuvre ; je recueilli des documents qui faisaient la base de l'ouvrage et, en ce faisant, je fus forcé de confier mon projet à un honnête homme, tout confit en Dieu, qui ne tuerait pas une mouche et ne manque jamais de se découvrir en passant devant le plus petit clocher. Je fis quelques dépenses pour mener mon idée à exécution, je réunis une foule de notes—je les ai chez moi—et, n'ayant pu pendant longtemps mettre la dernière main à l'œuvre, j'allais tout terminer enfin, quand je lus l'autre jour dans un journal que mon livre allait paraître.

Il a paru, en effet, il est enregistré sous le nom de l'individu en question, un honnête homme.

Tous les journaux publient des réclames en faveur de ce livre. "L'idée est excellente, disent tous mes confrères, le succès est certain, etc." Merci de tous ces éloges, je les accepte, car c'est à moi qu'ils sont adressés, puisque l'idée est mienne, mais c'est l'autre, l'honnête homme, qui en empêche les bénéfécies.

Ces honnêtes gens, qui volent les idées des autres, ont un aplomb superbe, et mon homme a eu le toupet de me dire à moi-même que, comme j'avais abandonné mon projet, il avait le droit de le reprendre. Ce qui est un me-songe flagrant, puisque loin d'abandonner, je continuais mon travail.

Bien plus, il m'a envoyé un exemplaire de la chose avec dédicace : *L. Ledieu, écriv. Hommage du*, etc. Je ne veux pas le nommer, cela ne m'avancerait à rien.

Avec ceux-là, il n'y a pas à espérer de restitution, et sur "toutes choses, mes amis, défiez-vous des honnêtes gens."

*** Après l'article des voleurs viennent trois colonnes sur la question irlandaise—elle n'est pas neuve—dont je prendrai quelques phrases.

N'oubliez pas que ce qui suit a été écrit en 1842 :

Est-il étonnant que le désespoir se soit enfin emparé de ces malheureux Irlandais ? Est-il étonnant qu'ils se déclarent prêts à recourir à la force, non pour imposer au pays la charte du peuple, mais pour obtenir du pain ? Nous en sommes au premier acte d'une révolution bien plus sérieuse que celle qui,

il y a deux cents ans, a bouleversé l'Etat et plongé le pays dans la guerre civile. En 1642, on combattait pour un prince ; en 1842, il s'agit de la vie même.

Les nouvelles de chaque jour nous montrent que l'Empire est aujourd'hui dans un extrême péril. Les larges fondements de la société tombent en poussière. Le besoin étend d'une manière effrayante ses ravages.

A moins que le sort qui la menace ne soit détourné à temps, l'Angleterre, il y a quelques années la plus puissante nation du monde, ressemblera bientôt à un insensé qui, dans sa faim, dévore sa propre chair.

La misère qui pèse depuis des siècles sur l'Irlande ne prend pas source dans l'existence des grandes manufactures, mais bien dans l'exploitation du pays par une trentaine de grands propriétaires.

La situation n'est guère changée depuis ses deux siècles.

*** En 1842 comme de nos jours, les citoyens se plaignaient de la manière dont les nominations se faisaient à l'Hôtel-de-Ville :

Lundi dernier, eut lieu la nomination d'un nouveau clerc pour le marché Saint-Anne ; un appelé Abbott, fut nommé en remplacement de M. Leprouhon. Il est curieux de voir qu'on a choisi un homme que nous croyons incapable de remplir la place, car il ne peut parler la langue française, celle pourtant de la majorité de nos citoyens qui visitent tous les jours ce marché. Il nous semble que, sur seize applications qui ont été présentées devant la Corporation, il y en avait qui pouvait satisfaire le public avec beaucoup plus d'avantages. Mais pourquoi parler du public, la Corporation s'occupe peu de lui ; malgré cela, on ne peut passer sous silence un petit trait qui certainement mérite d'être cité. Après qu'on eût fait la lecture de la liste des applicants, sans examiner les recommandations de chacun, personne ne dit mot : alors M. Hume fait motion pour M. Abbott, tout demeure muet, si ce n'est M. DeBleury qui il demande s'il parle le français, on lui répond : "assez pour acheter des patates," (rires) et le tout fut terminé ; aucun des membres n'out eu le courage d'élever la voix pour au moins en présenter d'autres, qui certainement étaient plus capables ; quand ce ne serait que pour la seule raison qu'ils possédaient la facilité de parler les deux langues françaises et anglaise. Alors on aurait divisé les voix, et celui qui aurait eu la majorité devait être nommé ; en ce cas on aurait dit que la Corporation voulait de la justice.

Il faut cependant le reconnaître, les choses vont un peu mieux depuis que les Canadiens-Français sont en majorité à l'Hôtel-de-Ville, mais il ne faudrait pas chercher longtemps pour trouver encore des employés de la Corporation parlant français : "assez pour acheter des patates."

*** En lisant les faits divers et les annonces, on rencontre de singulières expressions.

Lady Bagot tiendra son cercle aujourd'hui, à deux heures et demie, P.M.

Le vaisseau de Sa Majesté *Volage*, arrivé de la Jamaïque à Halifax, n'avait pas moins de soixante cas de fièvre jaune à bord.

Sa Majesté *Volage* est peu respectueux.

C'était alors le bon temps des photographes.

M. Prosh a l'honneur d'informer les Dames et Messieurs de Montréal, qu'en conséquence de la mauvaise santé de son associé, il restera ici deux ou trois semaines de plus, et tous ceux qui désirent que leurs PORTRAITS soient pris d'après cet inimitable procédé qui leur assure une ressemblance si exacte, et à un prix si petit, voudront bien le favoriser d'une visite. Chaque portrait donnera de la satisfaction, ou bien la personne ne devra pas l'accepter.

Prix pour un portrait, 1 louis ; un groupe de deux ou plus 1 louis 10s.

Un louis le portrait n'est pas un prix si petit, quoiqu'en dise M. Prosh, et nos excellents photographes, Larin, Armstrong, Archambault, etc., seraient heureux d'avoir nombre de clients à ce tarif.

La plupart des citoyens de Montréal ne buvaient alors que de l'eau de puits et, comme il n'y avait pas d'aqueduc, quelques personnes eurent l'idée de se procurer de l'eau à l'aide de puits artésiens comme le prouve l'avis suivant :

Les propriétaires du haut du faubourg St-Antoine désirant avoir un Puits ARTESIEN dans leur quartier, ils invitent toutes personnes entendues dans ce genre d'ouvrage à se présenter au bureau "L'Aurore des Canadas" petite rue Saint-Amable, près du marché neuf, ou au soussigné.

Montréal, 22 Juillet 1842

Jh. ROY.

La monnaie française était commune alors en Canada, car je vois que M. W. Richmond annonce qu'il "prend les écus français pour un cu et trois sous en marchandises, à son magasin, rue St-Paul, vis à vis la Banque de la Cité."

*** Je parcours un numéro du même journal daté du 28 septembre 1843, et je prends au hasard :

L'article suivant du *Morning-Post* est assez curieux par ce que nous le reproduisons sans en altérer le texte au moins singulier :

"Il était réservé au maire et à la population de Southampton de ressusciter les vieilles coutumes de la chevalerie. Lors-

que le cortège royal arriva à la Bargate, il fut reçu et escorté par le maire, les notables et un détachement du 7^e hussards jusqu'à la Royal Pier; la musique de la marine royale marchait en tête.

"La reine fut reçue par le duc de Wellington, sir Ch. Bowley et autres autorités. On disposa un tapis écarlaté sur le plancher de l'embarquement; il pleuvait alors, et il y avait tant de boue entre la voiture et ce plancher, que M. Addington s'écria: "Nous devons chercher quelque chose pour couvrir cette place." On ne put rien trouver, et comme la reine s'appuyait à descendre, les magistrats prenant comme autant de Raleighs, se dépouillèrent en un clin d'œil de leurs robes d'apparat et les étendirent à terre pour le passage de la reine. Quelques-unes de ces robes étaient de grande valeur, surtout celles du maire et des aldermen. Sa Majesté, très flattée de ce mouvement spontané, a daigné épargner, en marchant les collets de velours."

L'Aurore des Canadas est très discret en disant que le texte de cet article est "au moins singulier"; je trouve cette prose d'une platitude royale.

Certaines choses nous paraissent étranges en relisant ces vieux journaux.

Un employé du gouvernement pouvait être membre de la chambre, et l'un de ces curieux représentants du peuple a eu, paraît-il, l'aplomb de vouloir se faire remplacer à son poste d'employé pendant la session.

On nous dit qu'un employé du gouvernement, membre pour un des comtés de cette province, a demandé au ministère un député pour le remplacer durant la présente session; mais on lui fit réponse qu'il fallait que chaque employé fut à son poste, et par conséquent on ne pouvait lui donner de député.

Honneur au Ministère et avis à messieurs les électeurs.

Comment trouvez-vous ce membre de la chambre?

Je vois plus loin l'annonce suivante:

Superbes gravures en acier, illustrées d'une manière appropriée, ou une de nos séries populaires de gravures florales superbement coloriées.

Que diable cela pouvait-il bien être?

* * Ce numéro du 23 septembre 1843, contient une longue liste de juges de paix, nommés pour le district de Montréal.

Il n'y en a pas moins de 541, dont 79 sont qualifiés d'honorables.

En parcourant ces colonnes on rencontre à chaque instant les noms des hommes qui ont joué un rôle dans notre histoire: Sir James Stuart, J. R. Vallières de St-Réal, Francis Hincks, L. A. Lafontaine, R. Baldwin, T. C. Aylwin, A. N. Morin, P. McGill, R. E. Caron, B. Joliette, J. B. Taché, P. Panet, D. Mondelet, C. D. Day, J. Fletcher, P. D. Debartzch, F. A. Quesnel, D. B. Viger, J. Masson, C. S. Cherrier, D. B. Papineau, Etienne Parent, A. A. Papineau, P. Beauvieux, F. E. Globensky, D. Masson, Aimé Massue, John Molson, L. A. Desaulles, J. L. Beaudry, James Ferrier, G. R. Savenuse de Beaujeu, Aimé Dugas, etc, etc.

À la suite de cette liste je lis le compte-rendu de l'arrivée de Victoria en France."

J'en détache un passage:

Le roi présenta S. M. Victoria à la reine des Français qui, prenant par la main l'illustre visiteuse, la conduisit à un pavillon sur lequel flottaient les drapeaux de France et d'Angleterre. Le roi suivait à quelque distance, avec le prince Albert et les princes et princesses de la famille royale. S. M. Victoria, après avoir pris un moment de repos, reçut les félicitations des autorités, y compris les curés d'Eu et de Tréport. La présentation étant finie, Louis Philippe s'empara de la main de la jeune reine, qu'il conduisit à l'extrémité du pavillon, et toute la cour, défila devant eux. Pendant ce temps, la musique jouait encore "God save the Queen." La défilé terminée, les carabiniers partirent au galop dans la direction d'Eu.

Sa Majesté Britannique portait une robe de satin noir, avec une pelerine cardinal et un chapeau blanc orné de rubans.

Noir, rouge, blanc, trois couleurs qui ne se marient guère; S. M. B. devait être très mal mise.

Leon Lédieu

En littérature le plus sûr moyen d'avoir raison, c'est d'être mort.—VICTOR HUGO.

De la notion que l'on a de Dieu dépend la manière de concevoir la destinée de l'homme.—ED. CARO.

Si l'obligation de travailler par nécessité diminue, celle de travailler par charité et pour la charité augmente, et moins on est préoccupé de ses propres besoins, plus on doit l'être de ceux des autres.—MGR DECHAMPS.

M. L'ABBÉ J.-B. PROULX

(Voir page 189)

Nous publions aujourd'hui le portrait de M. l'abbé Proulx, auteur de la relation: *En route pour la Baie d'Hudson.*

Cet excellent écrivain est très goûté en France par ses récits de voyage, qui obtiennent le plus grand succès dans notre mère-patrie, où l'on est aussi difficile que connaisseur en littérature.

M. Jean-Baptiste Proulx est né à Sainte-Anne du Bout-de-l'Isle, le 7 janvier 1846, fils unique et posthume de J.-Bte. Proulx, de Saint-Raphaël de l'Isle Bizard, et d'Adeline Lauzon.

Madame veuve Proulx se remarria à François-Xavier Brunet, riche cultivateur de Sainte-Genève, qui éleva le jeune Proulx comme son enfant, n'ayant pas eu lui-même de famille.

À l'âge de quinze ans, il commença ses études au séminaire de Sainte-Thérèse, où il fit un cours complet. *La pêche aux Flambeaux* et *La porte de l'Enfer*, qu'un journal de Montréal publiait dernièrement, datent de ses années de collège.

Ses études terminées, il fit le premier de ses voyages dans le bas du fleuve, pour rétablir sa santé fatiguée. Revenu un peu plus fort, mais non guéri, il fit sa théologie au séminaire de Sainte-Thérèse, tout en y enseignant les Belles-Lettres; cependant, il alla passer la troisième année de ses études théologiques à l'Île du Prince-Edouard, où les médecins l'envoyaient chercher la guérison d'une dyspepsie avancée. Il profita de ce voyage imposé pour visiter les principaux endroits des provinces maritimes et y étudier la langue anglaise, qui lui fut très utile dans la suite.

Ordonné prêtre le 25 juillet 1869, par Mgr Pilonneau, dans la Cathédrale de Montréal, M. l'abbé Proulx passa sa première année de prêtrise au séminaire de Ste-Thérèse, comme professeur de rhétorique.

En 1870, il partit pour le Manitoba, où il passa quatre années, tantôt à l'archevêché de St-Boniface, tantôt dans la desserte des missions métisses. Il fut le premier missionnaire, curé de St-Agathe, dans le comté de Provencher.

Revenu dans le diocèse de Montréal, il fut pendant près de deux ans chapelain, à Saint-Laurent, chez les Sœurs Marianites de Ste-Croix.

En 1877, il retourna au séminaire à Ste-Thérèse, où il se remit au professorat, enseigna la Rhétorique, puis la Théologie, et y dirigea les études. Il a apporté un puissant concours à la reconstruction du collège, après l'incendie de 1881.

C'est en cette même année que Mgr Duhamel, le demanda pour l'accompagner dans les missions sauvages de Témiscamingue et d'Abbitibi. Il accompagna de même Mgr Lorrain, dans sa tournée épiscopale à la Baie d'Hudson en 1884, et cette année dans son voyage dans le haut de l'Ontario et les sources du St-Maurice. En 1885 il fut le compagnon du curé Labelle dans sa mission en Europe, et avec lui il visita les principales villes de France, d'Angleterre et d'Italie.

Entre ces voyages, en 1884, il accepta la place de chapelain de la prison des femmes, de Montréal.

Enfin, le 19 février 1886, il fut nommé à la cure de l'Isle Bizard, dans ce village de Saint-Raphaël, où il est venu au monde.

M. l'abbé Proulx est un littérateur distingué, nous le répétons, et point n'est besoin de faire son éloge. Ses œuvres sont là.

Il a écrit de nombreux articles dans la *Revue Canadienne* et différents journaux du pays. Pendant trois ans, il a été l'un des principaux rédacteurs des *Annales Térésiennes*.

On trouve chez tous les libraires les ouvrages suivants dus à sa plume: *Au lac Abbitibi*, *A la Baie d'Hudson*, *L'Enfant perdu et retrouvé*. Dans ce dernier volume sont relatées les aventures d'un jeune Canadien, qui perdit ses parents à l'âge de cinq ans et ne les retrouva que trente-cinq ans après.

Notons ses *Mélanges littéraires*, où se trouvent réunis: Notices biographiques, tragédies, comédies, récits de voyages, allocutions, et un sermon prononcé à l'église de Notre-Dame, à l'occasion de la fête de Saint-Jean-Baptiste.

De plus, mais ceci soit dit en grande confiance, on nous annonce qu'il a sous presse:

Cinq mois en Europe et De Montréal aux Trois-Rivières, par la terre de Rupert.

Comme vous le voyez, c'est déjà un joli bagage littéraire pour un prêtre qui n'a cessé d'exercer le professorat ou le ministère et qui n'a par conséquent que peu de loisirs, mais M. l'abbé Proulx est un travailleur doublé d'un observateur très profond.

Quand à la valeur de sa plume, les lecteurs du MONDE ILLUSTRE l'ont appréciée depuis longtemps.

L. LEDIEU.

LES ANARCHISTES DE CHICAGO

(Voir gravure)

SPIES, PARSONS, FILDEN, SCHWAB, FISCHER, ENGEL et LINGG, les sept anarchistes qui ont été condamnés à être pendus le 11 novembre prochain, pour le crime du 4 mai 1886, où sept personnes furent mortellement blessées par l'explosion d'une bombe lancée dans la foule par les susdits anarchistes, attendent le moment fatal avec un stoïcisme relatif, dans leurs cellules de la prison de Chicago.

Oscar Neebe, condamné à quinze ans de prison, a dit plusieurs fois qu'il ne survivrait pas à la mort de ses camarades.

Spies, Schwab et Engel semblent espérer encore une commutation de peine, et Parsons croit que ses amis réussiront à faire casser le jugement en ce qui le concerne, mais sans s'occuper de ses collègues.

Il est probable cependant que la sentence sera exécutée.

Une garde spéciale de détectives a été placée à la prison de Chicago, et chaque jour des scènes navrantes ont lieu.

Parmi les visiteurs qui vont voir les prisonniers se trouve Miss Nina Van Zandt, qui s'est éprise de Spies, au point de l'épouser (bien que ce mariage ne vaille rien légalement).

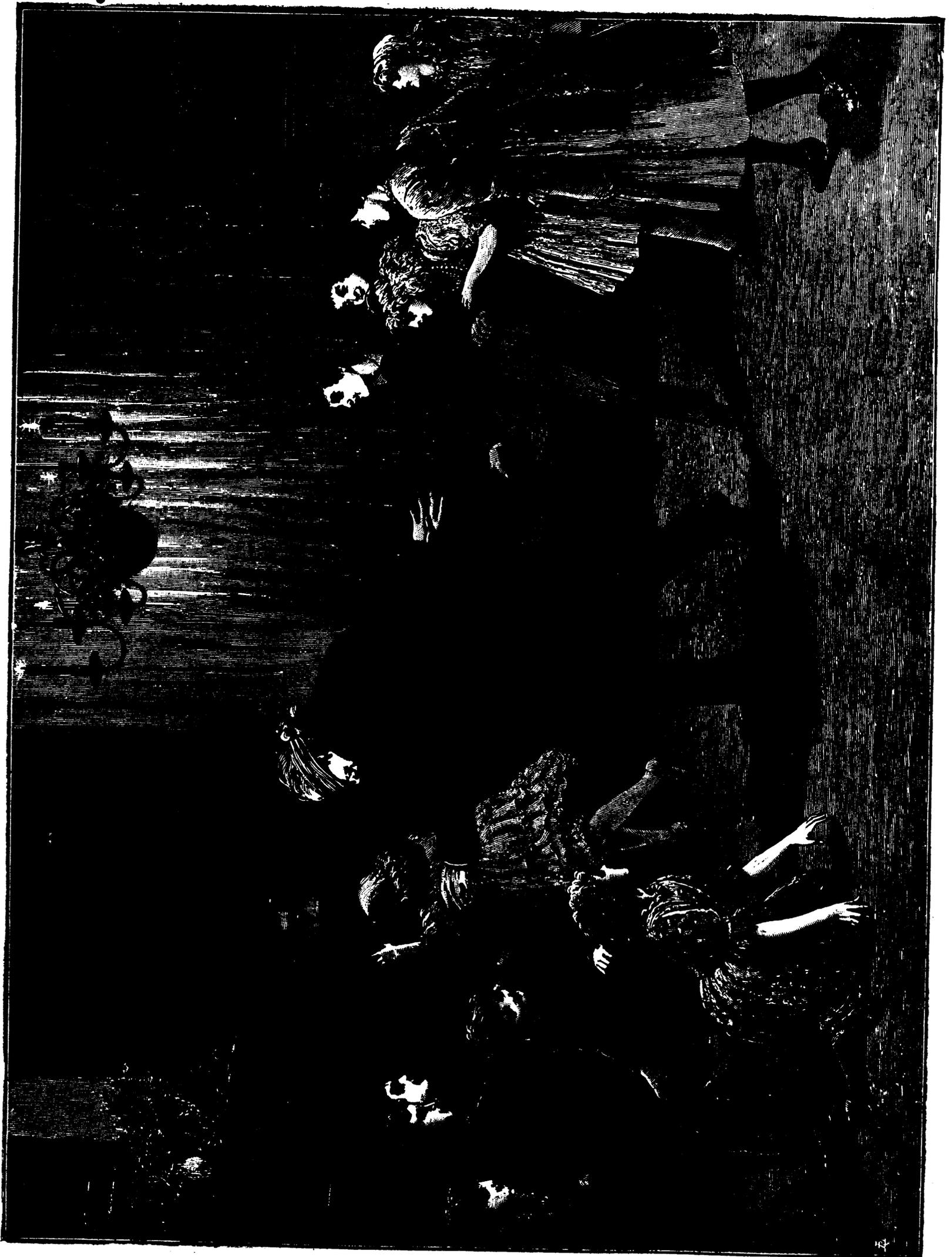
Les parents des autres condamnés viennent voir également les malheureux dont le sort est décidé, et les sanglots que l'on entend dans ces entrevues sont à fendre l'âme; mais les maisons désolées des familles des quatre *policemens* tués par l'explosion des bombes à Haymarket square ne sont pas moins désolées.

Dans notre gravure, les cellules occupées par les prisonniers sont comme suit: 21, cachot de Neebe; 22, Lingg; 23, Engel; 24, Spies; 25, vide; 26, Schwab; 27, Filden; 28, Fischer; et 29, Parsons.

Il faut à la loi une sanction. La société civile est armée de la peine du mort pour la protection de ses membres, contre quiconque donne injustement la mort à son semblable; si elle n'exerçait pas ce droit, elle serait elle-même coupable.

Ne rudoyez pas!—Ne rudoyez pas le petit garçon dont les vêtements sont usés à la corde. Quand Edison, l'inventeur du téléphone, est arrivé à Boston, il portait des pantalons tout rapiécés.—Ne rudoyez pas le petit garçon dont les parents sont ignorants. Les plus grands poètes, les plus grands savants étaient les enfants de parents qui ne connaissaient pas une lettre.—Ne rudoyez pas le petit garçon qui choisit un métier humble. Il y en a qui se sont élevés aux plus hautes positions sociales.—Ne rudoyez pas le petit garçon qui a une infirmité. Milton était aveugle.—Ne rudoyez pas le petit garçon qui a de la peine à apprendre ses leçons. Bien souvent ce sont ceux qui atteignent la célébrité.—Ne rudoyez pas le petit garçon qui bagaye Démosthènes, le plus grand orateur de l'antiquité, à vaincu une voix désagréable.—Ne rudoyez personne, non pas parce qu'un jour elle pourrait vous devancer dans la course de la vie, mais parce que cela n'est ni gentil, ni bien, ni chrétien.

La femme est comme tous les êtres faibles: elle n'ose pas ou elle ose trop.—MARIE VALGÈRE.



LE JEU DE COLIN-MAILLARD

EN ROUTE POUR LA BAIE D'HUDSON

PAR M. L'ABBÉ J.-B. PROULX, CURÉ DE ST-RAPHAËL DE L'ISLE BIZARD

X

Les premières missions des Pères Jésuites du 6^e de la Baie d'Hudson

Une histoire intéressante.—Le Père Vimont.—La relation de 1658.—Invitation des Kilistinons aux missionnaires.—Mgr Laval.—Les Pères Druillettes et Dablon.—Prémices de leur mission.—Difficultés de leur voyage.—Nékoûba.—Réception enthousiaste.—La peur des Iroquois.—Avantages spirituels du voyage.—Un coup de la grâce.—Joie du missionnaire.—Le Père Allouez.—La mission du St-Esprit.—Au Sault Sainte-Marie.—Guérison d'une jeune Mousonik.—Conversion d'une jeune Kilistinon.—Projets de découverte.—Expédition organisée par M. Talon.—Le Père Albanel hivérne au lac Saint-Jean.—A la hauteur des terres.—Discours du Père Albanel à Sesibahoura.—Réponse du chef sauvage.—Le prodige de Tolbiac.

A PRÈS nous avoir suivis jusque dans cette mission lointaine, vous aimeriez peut-être à connaître les travaux et les efforts des anciens missionnaires dans ces parages ? Je l'avoue, c'est une histoire qui a bien son intérêt. M'aidant des recherches que j'ai faites avant mon départ, consultant mes notes, j'essaierai de l'ébaucher, d'en tracer les grandes lignes, d'en rapporter les faits principaux ; le peu de temps que j'ai à ma disposition ne me permet pas d'entreprendre davantage.

Le Père Vimont est le premier, à ma connaissance, qui ait parlé des sauvages de cette contrée.

Dans sa relation de 1640, énumérant les nouvelles nations sauvages chez lesquelles on espérait pouvoir porter bientôt le flambeau de la foi, il dit : " Les Mipisiriniens ont au nord les Timisimi, les Outimagami, les Ouachegami, les Outurbi, les Kiristinons, qui habitent sur les rives de la mer du Nord où les Nipisiriniens vont en marchandise."

Les sauvages de la baie ont d'abord porté le nom de Kiristinons ou de Kilistinons, qui s'est ensuite transformé en celui de Cristinaux, et finalement en celui de Cris, qu'ils portent aujourd'hui.

Il en est question dans les relations de 1641-42, 1656, 1658 et 1660. Celle de 1658 décrit les six routes par lesquelles on peut se rendre à la baie des Kilistinons ; les

trois plus faciles sont celles du Saguenay, du Saint-Maurice et de l'Ottawa. Puis elle continue : " Les Kilistinons composent quatre peuples. Les premiers se nomment les Kilistinons *Alimibougouek* ; les seconds, les Kilistinons de la baie *Ataouabouscatouek* ; les troisièmes les Kilistinons des Nipisiriniens, parce que ces derniers ont découvert leur pays où ils vont en traite. Ils ne sont qu'environ six cents hommes, c'est-à-dire deux mille âmes, qui ne sont pas beaucoup sédentaires. Leur naturel est fort accostable. Les quatrièmes se nomment Kilistinons *Nisibourounik*."

En 1660, les Kilistinons faisaient inviter les Pères Jésuites, par un chef chrétien du lac Supérieur " à aller voir, dès le printemps prochain, leur neuf bourgades, où ils trouveront des hommes d'un naturel doux et facile, aussi bien que les *Atimégues* et les *Montagnais*, avec lesquels ils

ont l'humeur et le langage communs." Les Pères Druillettes et Dablon répondirent à l'invitation. Jusque-là, les missionnaires, occupés à l'évangélisation des Montagnais, des Hurons, des Iroquois et des Algonquins de l'Ottawa, n'avaient pu, comme ils l'auraient désiré, rompre les barrières qui les séparaient de ces nations septentrionales. Si des particuliers d'entre ces peuples avaient reçu quelque teinture de la foi en visitant les missions du Saguenay ou des grands lacs, ils ne pouvaient être que de rares exceptions ; et l'on peut dire que tous ou presque tous les Kilistinons étaient encore plongés dans les ombres de la mort.

**

Mgr Laval, évêque de Pétrée et vicaire apostolique de la Nouvelle-France, dont le zèle, après avoir traversé les mers, pénétrait jusqu'au plus profond des forêts, fut l'instigateur de cette mission nouvelle et difficile ; il en jeta les premiers fondements par ses libéralités, et il voulut qu'elle

pour être le terme de la belle navigation et le commencement des portages." Le lendemain, ils campèrent sur les bords du lac Saint-Jean, où les sauvages prirent sept à huit jours de repos. Le 19, ils se préparaient à remonter la rivière, qui devait les faire entrer dans un pays inconnu jusque-là aux Français, lorsque Dieu voulut bien par une admirable disposition de sa providence, leur donner les prémices de la moisson spirituelle qu'ils allaient récolter dans un champ nouveau.

Ils rencontrèrent des sauvages étrangers, originaires des forêts avoisinant la baie d'Hudson, dont les uns avaient hiverné à Québec, et les autres avaient erré parmi les bois et les lacs de ces endroits. Huit d'entre eux se trouvèrent assez instruits pour recevoir le baptême et, pauvres brebis errantes, entrer dans le bercail de l'Eglise.

Le premier baptisé reçut le nom de saint François-Xavier, patron de la mission, le second celui de saint Ignace. C'étaient deux frères de dix à douze ans, qui connaissaient parfaitement leur

catéchisme. Comme ils avaient coutume de réciter, dans leur cabane, matin et soir, tout ce qu'ils savaient de prières, ils finirent par toucher, grâce à leur piété, le cœur de leur mère ; elle demanda le baptême et le reçut avec ses enfants. Le saint sacrifice de la messe fut célébré, en actions de grâces, sur le sable du rivage, dans une petite chapelle champêtre qu'on y avait dressée.

" Je m'imagine, remarque le Père Druillettes, que les anges avaient les yeux collés sur ce spectacle, et qu'ils prenaient plus de plaisir à voir ces saintes cérémonies, pratiquées tout simplement dans une église de feuilles et dans un sanctuaire d'écorce, que celles qui se font avec tant de pompe sous le marbre et sous le porphyre des grandes basiliques de l'Europe."

**

Continuant leur route, les missionnaires entrent alors pour tout de bon dans les terres de Satan. Après avoir remonté bien des sauts impétueux, des chutes qui causent plus de frayeur que de plaisir à ceux qui les voient et fait soixante-quatre portages ; après avoir été retardés dans leur route par les accidents et la maladie, et après avoir passé plusieurs nuits sous l'abri des grands arbres où le repos que l'on prend, toutefois, est plus doux que sous les lambris d'or et d'azur ; après avoir traversé bien des lacs, puis cherché dans les bois bien



M. l'abbé J.-B. PROULX, compagnon de voyage de Mgr Lorrain et auteur de la relation : " En route pour la Baie d'Hudson " ; d'après une photographie.

portât le nom de Saint-François-Xavier, " afin, comme dit la Relation, que le grand apôtre des Indes Orientales le fut aussi des Occidentales."

Il devait se tenir, dans le cours de l'été de 1661, comme tous les étés, du reste, au lac Nékoûba, à la hauteur des terres, au nord-ouest du lac Saint-Jean, au Nord de Montréal et d'Ottawa, une grande foire à laquelle les sauvages de Tadoussac et de Québec étaient invités. L'occasion était belle. Les Pères Gabriel Druillettes et Claude Dablon partirent de Québec au mois de mai, avec la plupart des sauvages des environs. L'un devait hiverner dans le pays, l'autre revenir pour rendre compte de ces nouvelles découvertes et prendre les moyens de faire réussir la mission.

Les deux Pères quittèrent Tadoussac le 1er juin, en la compagnie de quarante canots ; le 6, ils étaient à Chagoutimis, " lieu remarquable

des rivières, pour tomber dans d'autres lacs et d'autres rivières, enfin, le 29 juin, ils arrivèrent à Nékoûba, au nord-ouest-quart-d'ouest du lac Saint-Jean, distant, d'après leurs calculs, de quatre-vingts lieues de Tadoussac.

Nékoûba n'offre rien d'attrayant. Le sol y est sec, aride et sablonneux ; les montagnes n'y sont couvertes que de rochers ou de petites touffes d'arbres qui ne trouvent point dans les crevasses où ils naissent assez d'humidité pour grossir. Les orignaux et les autres bêtes sauvages y sont rares, parce qu'ils ne rencontrent pas facilement où loger ; les oiseaux eux-mêmes semblent s'être retirés de ces solitudes mornes. Pour comble de malheur, lors du voyage des Pères, des incendies ravageaient les forêts circonvoisines et obscurcissaient les airs de nuages de fumées. Ce qui n'empêche pas que Nékoûba,

situé aux sources de l'Ottawa, de la Gatineau, de la Lièvre, du Saint-Maurice et de la Chamouchouane, était un lieu célèbre à cause de la foire qui s'y tenait, à laquelle tous les sauvages des alentours se rendaient pour les échanges de leur petit commerce.

Une soixantaine de sauvages étaient déjà arrivés. Ils firent aux Pères un accueil des plus enthousiastes. D'abord ils firent retentir le rivage de chants et de cris d'allégresse. Ensuite un orateur, qui portait la parole au nom de tous, se plaça sur une souche, au bord de l'eau, et débita, comme s'il eût été dans une tribune aux harangues, un compliment accompagné de force gesticulations, jusqu'à ce que le bruit des fusils, dans une décharge générale, couvrit sa voix et fit la péroraison de son discours. Ce petit tonnerre ayant cessé, les chants redoublèrent, et l'on exécuta une danse où les vieillards et les enfants sautaient et gambadaient pêle-mêle en une cadence parfaite. Cependant, les sauvages de Tadoussac, qui étaient encore en canot, répondaient de leur côté; ils se piquaient de montrer qui chanterait le mieux, au moins qui crierait le plus fort. Ce fut un vrai divertissement pour les Pères, ils mirent pied à terre avec joie, après des saluts redoublés de part et d'autre.

Cette année, la foire manqua par la cruauté et les ravages des Iroquois. Ces Turcs de la Nouvelle-France, qui arrêtaient de tous côtés la diffusion de l'Évangile, venaient de détruire une peuplade voisine, la nation des Ecureux. La terreur s'était répandue jusque sur les peuples de la Baie, ils n'osaient sortir de leurs retraites. Les sauvages qui conduisaient les Pères, sous le coup de la crainte, refusèrent d'aller plus loin; à leur grand regret, les deux missionnaires durent rebrosser chemin. Cependant leur voyage, outre les connaissances qu'il leur donna sur les hommes et les choses de ce pays, fut loin d'être inutile, même au point de vue religieux.

Ils eurent le bonheur de prêcher la Bonne Nouvelle aux représentants de huit ou dix nations qui n'avaient jamais vu de Français, ni entendu parler de Dieu; ils baptisèrent plusieurs enfants et aussi plusieurs adultes déjà à demi instruits; ils reconcilierent à Dieu, par le sacrement de pénitence, bon nombre de chrétiens qui, ayant été baptisés autrefois à Tadoussac ou au lac Saint-Jean, soupiraient depuis longtemps après la rencontre de leurs pasteurs. Enfin cette pauvre petite église vagabonde se trouva, par le passage des Pères, fortement encouragée à persévérer dans la foi.

.

Voulez-vous avoir un exemple frappant de la miséricorde divine? Un jeune homme, qui avait été autrefois catéchumène et qui menait une vie tout à fait innocente, n'attendait plus que la mort, ayant une jambe pourrie et dévorée par la gangrène. Il passa l'hiver en cet état, tout seul dans les forêts, sans autre compagnie que sa femme et ses petits enfants. Il ne cessait de demander à Dieu la visite de quelque Père, et, par un instinct tout divin, il se promettait d'en voir un sous peu de temps, quoique jamais il n'en fût venu dans ces quartiers. Dieu lui donna le courage et les forces de se traîner jusqu'à Nekouba; certainement il n'avait pas lieu de s'attendre d'y rencontrer l'objet de ses désirs. Comme il avait déjà été disciple du Saint-Esprit, il fut aisé de le rendre assez savant pour participer à nos adorables mystères. Il fut donc baptisé avec sa famille. Ravi de son bonheur, il s'en retourna chez lui, c'est-à-dire dans les bois pour y continuer et perfectionner, dans la pratique du christianisme, la vie pure qu'il avait menée jusqu'alors.

« Ces coups de Providence, remarque le Père Druillettes après avoir rapporté le fait que je viens de raconter, ne payent-ils pas avec usure les peines qu'on prend d'aller si loin à la conquête des âmes? Un seul entretien des choses célestes qu'on aura avec un pauvre sauvage, au coin d'un bois ou sur le penchant de quelque rocher, une âme gagnée à Dieu, un enfant baptisé, un barbare à vos pieds qui pleure des péchés de plusieurs années, quoique ce soit souvent des péchés d'innocence, donnent plus de joie que n'ont causé d'ennui toutes les peines d'un long et pénible voyage. Quand on n'aurait que cette consolation d'hono-

rer Dieu par le saint sacrifice de la messe, en des terres où sa divine Majesté n'avait été louée que par le chant des oiseaux et par le bruit des rapides, qui portent sa voix avec leurs torrents et qui la font retentir au milieu de leurs tourbillons d'eau, certes on s'en tient trop récompensé; et il faut y avoir passé pour concevoir le contentement qu'il y a de voir Jésus-Christ dominer, pour la première fois, sur un autel enrichi d'écorces et sous les plus fièles accidents de la nature, de le voir adoré dans des pays où le démon a régné de tout temps avec un empire absolu.»

Du lac Saint-Jean, d'un seul trait transportons-nous au lac Supérieur; car le zèle des Jésuites embrasait la largeur du continent. En 1866, le Père Allouez fondait au sud du lac Tracy ou Supérieur, presque en arrivant à son extrémité occidentale, à *Chagouamigong*, une mission importante, qu'il baptisait sous le vocable du Saint-Esprit, au milieu de vingt nations diverses que la peur des Iroquois avait refoulées dans ces cantons lointains.

Dès 1867, les Kilitinons visitaient la mission nouvelle. Ils étaient alors, comme ils le sont encore aujourd'hui, bons, dociles, errants, n'ayant point de demeure fixe, point de champs cultivés, point de villages, ne vivant que de chasse et d'un peu d'avoine qu'ils allaient ramasser dans les lieux marécageux. Ils adoraient le soleil, lui offrant de bien singuliers sacrifices: ils attachaient un chien en haut d'une perche et le laissaient ainsi suspendu jusqu'à ce qu'il fût corrompu entièrement, l'astre du jour étant sensé humer les parfums qui s'exhalaient de cette chair en putréfaction.

Jamais ils n'avaient entendu parler de Dieu; la nouveauté de la foi et la docilité de leur esprit les rendaient très attentifs aux instructions du missionnaire, ils lui promirent de ne plus rendre leurs hommages qu'au Créateur du soleil et du monde. Plusieurs même demandèrent le baptême, mais il leur fut différé à raison de la vie errante et vagabonde qu'ils menaient; seule une petite fille nouveau-née eut le bonheur de recevoir cette année-là, le sacrement de la régénération. Ils invitèrent la Robe noire à les suivre dans leurs bois; mais le Père ne pouvait se donner tout aux uns, en privant les autres, plus nombreux, plus rapprochés et non moins bien disposés, du bienfait de son ministère. « J'espère, dit-il, que cette mission produira, quelque jour, des fruits correspondant aux travaux qu'on entreprendra, quand nos Pères iront hiverner avec eux, comme ils font à Québec avec les sauvages de Tadoussac.»

Les Kilitinons continuèrent de fréquenter, dans l'intérêt de leur petit commerce, la mission du Saint-Esprit, ainsi que celle du Sault Sainte-Marie. Dans l'automne de 1669, le Père Vimont rencontra deux cents canots qui venaient d'acheter, à Chagouamigong, des marchandises et du blé. Dans sa relation de 1670, il dit que ces sauvages, chassés de leur pays par la famine, se rendaient au Sault de temps en temps pour y jouir de l'abondance du poisson.

Dans ces rapports fréquents avec les ministres de l'Évangile, quelques-uns parvinrent aux lumières et à la pratique de la foi. En 1671, un jeune *Monsouic*, c'est-à-dire un des sauvages habitant les rivages de la rivière Moose, tomba malade des fièvres, à la mission Sainte-Marie; il était à la dernière extrémité. Le Père fut le voir et l'instruisit. Presqu'aussitôt ses parents l'embarquèrent pour leur pays; sur la route il se trouva guéri soudain, et il protesta qu'il devait sa guérison à la prière que le Père lui avait enseignée.

.

Cette même année, un autre jeune Kilitinon, venant de Montréal, s'était arrêté en face de la mission du Sault, malade de la jaunisse, moribond, il n'avait pas mangé depuis trois jours, et déjà il était sans mouvement, comme s'il eût été mort. Les jongleurs s'étaient employés à sa guérison avec toutes leurs superstitions diaboliques, mais inutilement. Le Père va le visiter dans l'après-midi, l'instruit, le fait prier, et lui fait promettre de se faire chrétien. Cette promesse n'est pas plutôt formulée qu'il se sent mieux; dès le lendemain, il passe la rivière et vient à la chapelle répandre devant Dieu ses remerciements

pour le rétablissement de sa santé; puis il s'embarque pour continuer son voyage, fort et vigoureux. Les autres Kilitinons, à la nouvelle de cette guérison subite, vont en foule à l'église, pressent les Pères de les instruire et leur présentent leurs enfants pour le baptême. Quand ces derniers se plaignaient en leurs maladies: « Ne pleurez pas, leur disaient-ils, ne pleurez pas, le baptême va vous guérir.»

Dès l'année 1670, le Père Vimont se proposait d'entreprendre sous peu un voyage vers la baie d'Hudson, pour deux raisons principales: « La première, dit-il, pour voir de quelle façon nous pourrions travailler à la conversion de ces peuples; la seconde, pour reconnaître enfin cette Mer du Nord, dont on a tant parlé et qui n'a point encore été trouvée par terre.» Mais ce projet resta sans exécution. Bientôt les découvertes de Joliette et de Marquette allaient ouvrir, de ce côté, au zèle et aux courses des missionnaires, les régions immenses et les peuples nombreux du Mississippi. On devait atteindre la Baie par un autre chemin, et l'honneur d'y conduire le premier son canot aventureux était réservé à un autre Jésuite, au Père Albanel.

.

M. Talon, le plus actif et le plus intelligent des intendants qu'eut la Nouvelle-France, était anxieux de prendre connaissance de la Mer du Nord, de sa situation par rapport aux établissements français, de la distance qui la séparait de Québec et des ressources qu'elle pouvait offrir aux revenus de son gouvernement. Il résolut de ne rien omettre de ce qui serait en son pouvoir pour hâter cette découverte, comme il savait que l'intention de Sa Majesté était que tous les peuples du Canada fussent instruits dans le christianisme. Il demanda au Supérieur des Jésuites quel'un de ses Pères qui pût ouvrir le chemin à ses envoyés laïques, vers cette Baie, en même temps qu'il y porterait les bonnes nouvelles de l'Évangile. On jeta les yeux sur le P. Charles Albanel, ancien missionnaire à Tadoussac, parce que, pendant longtemps, il avait pratiqué les sauvages de ces cantons, qui seuls pouvaient être des guides sûrs à travers tant de routes inexplorées. M. Talon lui adjoignit M. de Saint-Simon avec un autre Français, et il les fournit généreusement de tout ce qui était nécessaire pour la réussite d'une aussi importante entreprise.

Nos voyageurs partirent de Tadoussac le 21 août 1671, et, le 7 septembre, ils étaient à l'extrémité nord-ouest du lac Saint-Jean. Là des sauvages Attikamègues leur apprirent que deux vaisseaux anglais avaient mouillé dans la Baie durant le cours de l'été; et, comme preuve de leur dire, ils montraient une hache et du tabac qu'on avait obtenus de ces commerçants étrangers en échange de pelletteries. Dans cette conjoncture, le P. Albanel et M. de Saint-Simon crurent prudent d'envoyer à Québec pour demander, auprès du gouverneur, de l'évêque et de l'intendant, des lettres patentes, des passeports et des instructions; leur message ne fut de retour que le 10 octobre.

La saison se trouvait trop avancée pour pouvoir se rendre à la mer avant les glaces; ils résolurent d'hiverner en ce lieu où il y avait abondance de castor et de porc-épic. Ce temps, toutefois, ne fut pas perdu pour le ministre du missionnaire. Il catéchisa nombre de sauvages que la chasse amenait dans les environs; parmi ces ouailles d'occasion, il eut même des habitants de ce pays, qu'il allait reconnaître et évangéliser, des *Mistassinins*. Il administra les sacrements de pénitence et d'eucharistie à ceux qui étaient déjà chrétiens et il conféra le baptême à vingt neuf nouveaux néophytes, tant adultes que jeunes enfants. L'œuvre de Dieu dans les âmes n'était pas oisive.

.

Ils reprirent leur voyage le 1er juin 1672 à travers les rapides, sauts et portages. Le 10, ils étaient à Palistaskau, à la hauteur des terres. Le 13, ils rencontrèrent *Sesibahoura*, grand chef de cette contrée, qui, dans un but de lucre, laissait percer l'intention de les arrêter. Il était accompagné d'un grand nombre des siens, parés de colliers, de ceintures, et de bracelets de porcelaine, bariolés de tatouages. Le Père les fit saluer de

dix coups de fusil, et, dès le même soir, il leur offrit, selon la mode du pays, deux riches présents.

"Sesibahoura, dit-il, ce n'est pas pour acheter le passage de cette rivière et de ton lac que je te veux régaler de deux présents. Le Français, ayant délivré tout ce pays des incursions des Iroquois, vos ennemis, mérite bien qu'on lui accorde le droit d'aller et de venir en toute liberté sur cette terre qu'il a conquise par ses armes. De plus, Dieu, que vous reconnaissez pour être le maître de toutes choses, me donne le droit de passer librement partout.

"Ce premier présent est une natte pour couvrir les fosses de vos morts qui ont été tués par l'Iroquois; à vous qui avez échappé à leurs feux, il vous dit que vous vivrez à l'avenir. Onontio a ôté des mains du cruel la hache de guerre; votre pays était mort, il l'a fait revivre; il a arraché les arbres et les rochers qui barraient vos rivières. Pêchez, chassez et trafiquez partout, sans crainte d'être découverts par vos ennemis, ni par le bruit de vos armes, ni par l'odeur du tabac, ni par la fumée de vos campements: la paix est générale.

"Ce deuxième présent vous dit que l'Iroquois prie Dieu, depuis que le Français lui a donné de l'esprit. Onontio prétend que vous l'imitiez, puisqu'il vous a rendu la liberté. "J'aime Dieu, vous dit-il, et je ne veux point avoir de parents ni d'alliés qui reconnaissent le démon pour leur maître. Mon amitié ne doit pas être seulement en ce monde, je veux qu'elle soit de durée en l'autre et qu'elle subsiste jusque dans le ciel."

"Et pour cela, quittez le dessein d'avoir commerce avec les Européens qui traitent vers la mer du Nord, ils ne prient point Dieu comme il faut; reprenez votre ancien chemin du lac Saint-Jean, où vous trouverez toujours quelque Robe noire pour vous instruire et vous baptiser."

* * *

Ce soir-là ce fut festin en l'honneur des Français; à la brume tombante, pour mieux témoigner des transports de leur joie, les sauvages se livrèrent à une danse publique, où se mêlaient les voix des danseurs et les roulements du tambour; la nuit se passa en réjouissances. Le lendemain, le capitaine, à la suite d'un grand repas, prit la parole et dit:

"C'est aujourd'hui, mon Père, que le soleil luit pour nous, et que, nous favorisant de ta douce présence, tu nous fais le plus beau jour que le pays ait vu; jamais nos pères ni nos grands pères n'ont eu tant de bonheur. Que nous sommes heureux d'être nés en ce temps, pour jouir des biens que tu nous fais! Le Français nous oblige bien fort en nous donnant la paix, il nous fait revivre; mais il nous oblige bien plus en nous voulant faire chrétiens: grâce à lui, après notre mort, nous éviterons les peines éternelles. Mon Père, tu t'arrêteras ici pour nous instruire et nous baptiser tous; à ton retour, tu diras à Onontio que nous prions tous Dieu et que nous avons écouté sa parole."

La fermeté du Père avait imposé aux sauvages, sa bonté les gagna. Grande fut sa joie de les voir en aussi bonnes dispositions pour la foi.

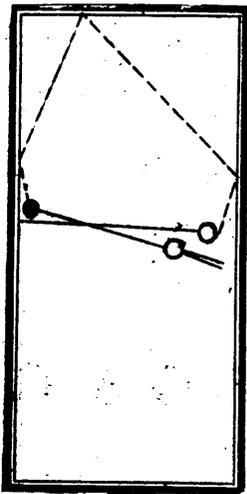
"— Je baptiserai ici vos enfants, leur dit-il, parce qu'il vous serait impossible de les porter au lac Saint-Jean; quant à vous, qui êtes capables de voyager, vous étant rendus à la mission du lac pour votre trafic, vous m'y attendrez, et là, après vous avoir instruits, je satisferai volontiers l'ardeur de vos pieux désirs."

Les sauvages applaudirent. C'était le prodige de Tolbiac répété, un chef avec tout son peuple demandait à entrer dans le giron de l'Eglise, et le missionnaire, nouveau Rémi, passa le jour suivant à leur parler des choses du ciel.

(A suivre)

LE JEU DE BILLARD

LE COUP DE TRAVERS



Les amateurs de billard sont invités à envoyer la description de ces problèmes.

SAVONS MEDICINAUX

DU

Dr V. PERRAULT

Ces savons qui guérissent toutes les Maladies de la Peau sont aujourd'hui d'un usage général; les médecins les recommandent à leurs patients, et des milliers de certificats attestent leur efficacité.

Des cas nombreux de démangeaisons, dartres, Riffe, Hémorrhoides, etc., réputés incurables, ont été radicalement guéris par l'usage de ces Savons.

Nombres et Usage des Savons
Savon No 1—Pour démangeaisons de toutes sortes.

Savon No 2—Détersif. Est propre à nettoyer les plaies et les ulcères, et favorise la cicatrisation.

Savon No 3—Contre les lentes, poux, morpions, etc.

Savon No 4—Pour les ulcères syphilitiques, chancres, etc.

Savon No 5—Pour toutes sortes de dartres.

Savon No 6—Pour la teigne.

Savon No 7—Pour maladie de la barbe.

Savon No 8—Contre les taches de rousseur et le masque.

Savon No 9—Contre les rhumatismes.

Savon No 10—Ce savon est employé pour faire disparaître la grosse gorge.

Savon No 11—Désinfectant.

Savon No 12—Nous recommandons ce savon d'une manière toute particulière pour le rife.

Savon No 13—Pour les crevasses.

Savon No 14—Surnommé à juste titre, savon de beauté; sert à embellir la peau et donner un beau teint à la figure.

Savon No 15—Dentifrice. Ce savon est de beaucoup supérieur à toutes les pâtes et poudres pour nettoyer les dents.

Savon No 16—Contre les moustiques, maringonins, mouches noires, etc.

Savon No 17—Contre la gale. Cette maladie essentiellement contagieuse, disparaît en quelques jours en employant le savon No 17.

Savon No 18—Pour les animaux. Contre la gale, blessures, etc.

Ces savons sont en vente chez tous les pharmaciens. Si votre marchand ou droguiste ne les tient pas veuillez en envoyer le prix (25cts) à l'adresse ci-dessous et ils vous seront expédiés franco, par la poste.

ALFRED LIMOGES, St-Eustache, P. Q.

Les Modes d'Automne

SONT AU COMPLET AU

SYNDICAT CANADIEN

Marcotte, Perrault & Cie.,

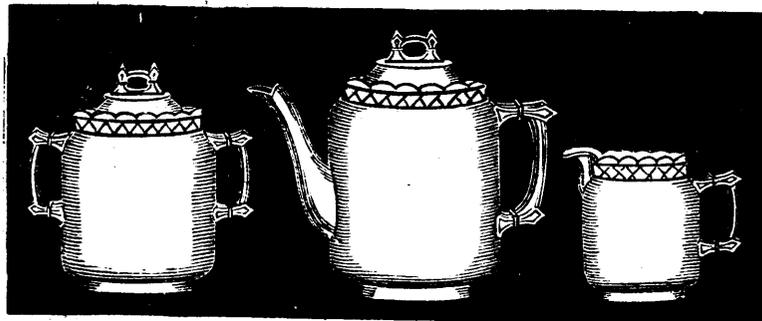
RUE SAINTE-CATHERINE COIN DE LA RUE AMHERST

Rien n'a été épargné dans le choix des Modes pour garnitures et chapeaux d'automne

Importation directe des fabricants Parisiens et Américains

MODISTES DE PREMIERE CLASSE POUR LA CONFECTION

Grande vente a sacrifice ! !



Beaux services à dîner pour..... \$8.50
Services à thé.....\$2.75, 3.00 9.00
Nouveaux services de chambre..... 2.10
Nouvelles lampes pour suspendre... 2.50

Dans les patrons les plus nouveaux et les dessins les plus riches

AU MAGASIN CENTRAL DE PORCELAINE

L. DENEAU,

2023, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL

VICTOR ROY,

ARCHITECTE

No 26, rue Saint-Jacques, Montréal

Etablie en 1870.



Nous avons le plaisir d'annoncer que nous avons toujours en magasin les articles suivants:

- Les triples extraits culinaires concentrés de JONAS
- Huile de Castor en bouteilles de toutes grandeurs.
- Montarde Française, Glycerine, Colleforte.
- Huile d'Olive en 4 pintes, pintes et pots.
- Huile de Foie de Morue, etc., etc.

HENRI JONAS & Cie

10-RUE DE BRESOLES-10

(AU LINGE-BESSEURS) MONTRÉAL

CASTOR FLUID

On devrait se servir pour les cheveux de cette préparation délicieuse et rafraichissante. Elle entretient le scalp en bonne santé, empêche les cheveux de tomber et excite la pousse. Excellent article de toilette pour la chevelure. Indispensable pour les familles. 25 cents la bouteille.

HENRI R. GRAY, Chimiste-pharmacien, 144, rue St-Laurent.

MAGASIN PITTORESQUE Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois. Rédacteur en chef: M. Edouard Charbon, Bureaux: 29, Quai des Grands-Augustins, à Paris (France). Abonnements pour 1006 Paris, 10 francs, départements, 10 fr., Unions postales, 15 fr.

Agents demandés

465) Pépinière Fontaine (acres)

LA PLUS GRANDE AU CANADA BUREAU CENTRAL: TORONTO, ONT.

Succursale: 242, rue St-Jacques, Montréal

CANADIENS COURAGEUX Agents demandés pour vendre notre stock en pépinières.

Emploi stable à salaire fixe. Les agents gagnent de \$40 à \$75 par mois et leurs dépenses. Envoyez votre portrait avec votre demande d'emploi à ATONE & WELINGTON, Montréal.

J. W. BRALL, Gérant de la succursale.

AMELIORATION!

A la demande d'un grand nombre de personnes, nous venons d'ouvrir un dépôt de la célèbre EAU DE ST-LEON chez M. A. LeFebvre, No 1834, rue Sainte-Catherine, où l'on pourra toujours s'en procurer au verre, par une pompe automatique et hydraulique, au prix modique de trois cents le verre.

E. MASSICOTTE & FRERE.

AUX ANNONCEURS

Pour \$20, nous publierons une annonce de dix lignes dans un million de numéros des principaux journaux américains et cette publication aura lieu dans un délai de dix jours. Ce prix établit le taux à un cinquième de cent la ligne pour mille de circulation!

Cette annonce paraîtra dans un seul numéro de chaque journal et, par conséquent, passera sous les yeux de un million d'acheteurs de différents journaux; — ou cinq millions de lecteurs, s'il est vrai, comme on l'a déjà dit, que chaque journal acheté est lu par au moins cinq personnes en moyenne. Dix lignes font environ 75 mots. Adressez copie d'annonce et chèque, ou envoyez 30 cents pour un livre de 176 pages. GEO. P. ROWELL & CO, 10 SPRUCE ST., New-York.

RECREATIONS DE LA FAMILLE

No 306.—CHARADE

Mon Premier est un port de mer sur et certain.
Mon Second me porte tout mon vin et mon pain.
Mon Tout est sur mon dos lorsque je suis en [route,
Souvent je le dépose pour y prendre une goutte,

No 307.—CAPRICE JEU DE MOTS

Quelles XXXXXXXX j'éprouve à respirer la
senteur XXX XXX !

No 309.—LOGOGRIPE

Sur neuf pieds, je suis parfois,
Une simple maisonnette
Et, sur un de moins, je dois
Offrir une maison nette.

SOLUTIONS :

No 303.—Le mot est : Eve.
No 304.—Le mot est : Cour-tage.
No 305.—Un commencement et une fin.

ONT DEVINÉ :

Mlle Philomène Bédard, Lebanon, N. H. ;
Xavier et Arthur, L'Islet ; Mlle H. Valentine
Groulx, Mlle Helice Wissell, Samuel Wissell,
Lachue ; Adhémar Delorme, St Henri ; S.
Blon-tin, Ste-Rose ; Henrietta Trent, Drum-
mondville ; Mlle Alice Armand, Léger Le-
melin, F. X. Jobin, A Giard, jr., Mlle M.
Julien, Alphonse Morency, Almazur Lacasse,
E. St-Pierre, Philippe LeBel, Mlle Laure
Boucher, Ouesime V. zina, Un membre du
Cercle " Le Carillon," Arthur Badeau, L. A.
Gagnon, Québec ; Mlle Eugénie Gratton, Ed
Fournier, Alphonse Vidal, Honoré Côté, J.
A. Oumet, Mme C. Lesigne, L. A. Bélanger,
E. Brosseau, Montréal ; Louis DesRosiers, St-
Henri ; H. d'widge Fortier, Alfred Alarie, Lé-
vis ; Joseph Donaldson, Québec ; L. J.
Chainé, Sherbrooke ; G. Loiseau, Montréal.

SALON DE MODES

1648, rue Sainte-Catherine,
Montréal

AVIS AUX DAMES

Mlle Champagne vient d'importer de New-
York ce qu'il y a de plus nouveau en fait de
Modes d'automne. Elle invite les Dames
et Demoiselles à lui faire une visite ; elles
n'auront que l'embaras du choix.

PRIX MODÉRÉS

LA CANADIENNE

Compagnie d'Assurance sur la Vie



Capital social \$200,000
Dépôt au gouvernement 25,000
BUREAU : 18 COUÉ ST-LAMBERT
Bons agents demandés. Montréal.

ST-LEON ROI DES MEDECINS

ENCORE UNE PREUVE DE L'EFFICACITE
DE L'EAU ST-LEON

A. M. A. POULIN,
Gérant de la Cie d'eau St-Léon.
Cher monsieur,
Depuis près de quinze mois je souffrais de
maladie de cœur, indigestion, érysipelle, fai-
blesse, maux de tête, etc. J'employai en vain
tous les remèdes, enfin j'eus l'Eau St-Léon
et suis complètement guérie.
Votre etc,
Mde J. CLOUTIER, Montréal.
N. B.—La Cie d'eau St-Léon a maintenant
son dépôt Central au No 51, Carré Victoria.
Tel 432.

GRANDE REDUCTION

— POUR —

L'Ouverture des Classes

Toutes nos marchandises pour habillements d'enfants ainsi que 400
paires de couvertes et toutes garnitures de lits seront sacrifiées

La balance de toutes nos marchandises d'été est vendue sans réserve

DUPUIS & LABELLE

Coin des rues Sainte-Catherine et Jacques-Cartier, en face de la Banque d'Epargne

18547

"JOHNSTON'S FLUID BEEF."

HENRI LARIN,

PHOTOGRAPHE,

18 - RUE SAINT - LAURENT - 18

MONTREAL



WM. KING & CIE.

Fabricants de meubles unis et de goût, som-
miers, matelats, etc.

IMPORTATEURS DE LITS EN FER ET EN CUIVRE

Invitation de visiter nos grandes salles d'exposition

—AU—

NO 652, RUE CRAIG, MONTREAL

Loterie Nationale!

Les tirages mensuels ont lieu
le troisième mercredi de
chaque mois

\$60,000

SERONT TIRÉS

Le 19 OCTOBRE prochain

COUT DU BILLET :

PREMIÈRE SÉRIE..... \$1.00
DEUXIÈME SÉRIE..... 0.25

Demandez le Catalogue des prix

S. E. LEFEBVRE,
Secrétaire.

No 19, RUE SAINT-JACQUES

MONTREAL

HENRY SMITH

19, RUE LEON XIII

Confection de CHEMISES par un
tailleur pratique

Chemises de tous genres, à ordre, bon
ouvrage, satisfaction garantie.
Conditions modérées.

CHAUSSURES D'ÉCOLES

Élégantes, Solides

Et à bon Marché

TOUT EN CUIR

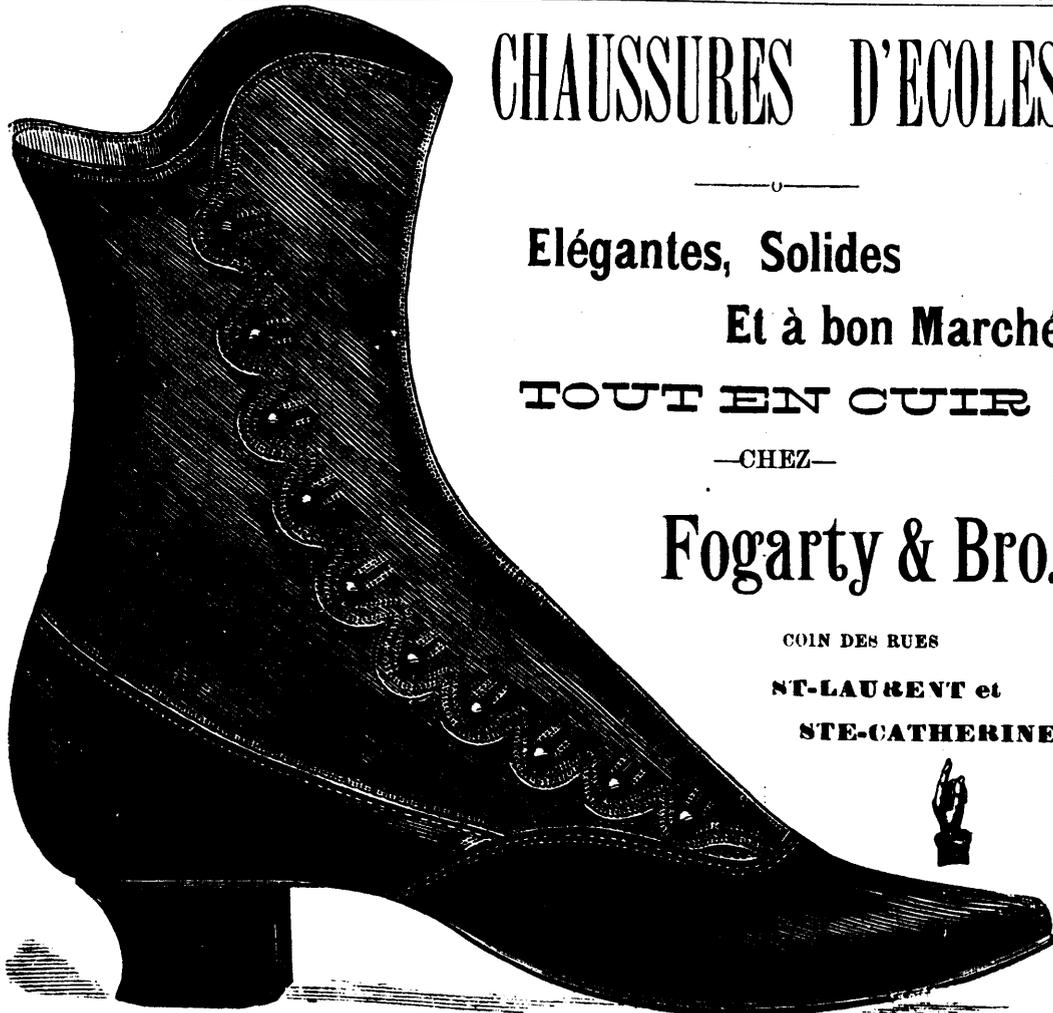
—CHEZ—

Fogarty & Bro.

COIN DES RUES

ST-LAURENT et

STE-CATHERINE



CHAUSSURES EN CUIR

CHAUSSURES EN CUIR

FEUILLETON DU 'MONDE ILLUSTRÉ'

Montréal, 15 octobre 1887

JEAN-JEUDI

TROISIÈME PARTIE—(Suite)

C'EST que, voyez-vous, je suis très pressé de savoir à quoi m'en tenir... Ne pourriez-vous sauter tant soit peu par-dessus les formalités?...

L'employé sourit et répliqua :

—Oh! impossible!... le règlement!... Mais pour vous être agréable, je vais vous fournir une feuille de papier timbré et écrire moi-même sous votre dictée la demande que je porterai au directeur... Il mettra son visa pour autorisation, et alors je pourrai vous répondre également par écrit... Cette pièce officielle sera pour vous d'une grande importance...

—Et je pourrai l'avoir?

—A six heures, après la fermeture des bureaux...

—Sapristi! Pour six heures je suis retenu... Voulez-vous charger un commissionnaire de la porter chez moi? Je vous laisserai l'argent de la course...

—Parfaitement...

—Mon cher monsieur, vous êtes un brave homme... Prenez donc une feuille et griffonnez la chose, puisque c'est un effet de votre complaisance...

L'employé écrivit, sous la dictée de l'oncle d'Etienne :

“Moi, Pierre Loriot, cocher et loueur de voitures, demeurant à Paris, rue Oudinot, numéro 9, certifie que la nuit du 24 septembre 1837, à deux heures du matin, j'ai déposé dans le tour des Enfants-Trouvés un enfant du sexe masculin, qui paraissait avoir à peu près deux ans, et sur les vêtements duquel j'avais attaché avec une épingle un papier portant le numéro 13.

“Cet enfant avait été recueilli par moi, une heure auparavant, sous la porte cochée d'une maison de l'avenue des Champs-Élysées.

“Désirant savoir ce qu'il est devenu, j'ai l'honneur de prier l'administration de l'hospice de vouloir bien répondre aux questions suivantes :

1o Sous quel nom l'enfant a-t-il été enregistré?

2o Est-il vivant ou mort?

3o S'il est vivant, où il se trouve et quelle profession il exerce?

“Je déclare avoir des motifs de supposer que je pourrai lui faire retrouver ses parents.”

—C'est tout ce qu'il faut... dit l'employé, signez, et nous serons en règle...

Pierre Loriot traça son nom, suivi d'un gros paraphe, paya les frais, plus la course du commissionnaire, remercia l'employé et se retira.

—Ce soir, murmura-t-il avec satisfaction, je saurai ce qu'est devenu le gosse...

.

Nos lecteurs n'ont point oublié que le même soir, à neuf heures, Henry de la Tour-Vaudieu, accompagné du docteur et de René Moulin, devait se rendre auprès de Jean-Jeudi.

Nous les pré éderons cité Rébeval. Le voleur émérite était bien changé, mais il vivait malgré l'effroyable blessure à laquelle il aurait dû succomber.

Etienne avait employé toute sa science pour prolonger l'existence du misérable et pour le mettre en état de répondre au jeune avocat et de signer sa déclaration.

La garde-malade amenée par le docteur s'était acquittée de ses fonctions avec une ponctualité et un zèle irréprochables.

Elle faisait elle-même les pansements, et sa dextérité prouvait une grande habitude.

Au moment où nous pénétrons chez Jean-Jeudi, ce dernier était assis devant la cheminée où brillait un feu clair.

Mme Ursule, (on appelait ainsi la garde-malade), préparait un bouillon.

—Comme ça, ma chère dame, lui demanda le blessé d'une voix faible, vous pensez que j'en reviendrai?...

—Mais bien sûr que oui, monsieur Jean.

pour payer ma dette à ceux qui m'ont assassiné deux fois!

Mme Ursule n'avait pas entendu.

Elle reprit :

—Ce qu'il vous faudrait à présent, c'est l'air de la campagne... Au bout de deux mois vous seriez remis.

Une sorte de rayonnement illumina le visage livide du blessé.

—Si j'en réchappe, pensait-il, je m'en irai là-bas... dans ma maisonnette, près du Havre... et j'y vivrai tranquille, en oubliant le mal que j'ai fait...

—Maintenant, continua Mme Ursule, voilà votre bouillon qui va bien, mais il faudrait du vin de Bordeaux, le docteur l'a recommandé et je n'ai plus d'argent...

—Vous allez en avoir, ma chère dame, seulement, pour ça, il faut aller dans la petite cour...

—Dans la petite cour?... répéta la garde-malade stupéfaite.

—Oui... Au milieu de la plate-bande, le long du mur, vous verrez une touffe de lilas... Vous prendrez une bêche, qui est appuyée contre la maison... Vous creuserez au pied du lilas, à droite, et vous trouverez une boîte carrée de fer blanc, que vous m'apporterez... C'est ma caisse... C'est là que je cache mon magot...

—En voilà une idée!... s'écria Mme Ursule, si vous étiez mort sans pouvoir parler, vos héritiers n'auraient eu qu'à se fouiller!...

—Je n'ai point d'héritiers.

—Enfin, je vais chercher la boîte...

Et elle sortit.

Jean-Jeudi, resté seul, pencha la tête sur sa poitrine et songea.

—C'est vrai, se disait-il, si j'étais mort, un imbécile, quelque jour, aurait trouvé ça!... Rien que d'y penser ça me taquine... Si je mourais, à qui ça irait-il? Au gouvernement... les safiots garatés, la maison de Sainte-Adresse, il prendrait tout... Ah! non, par exemple... Je sais bien ce que je vais faire...

Mme Ursule, en rentrant, interrompit ce monologue.

Elle portait la boîte de métal.

—Voici l'objet... dit-elle en riant. Ça ne pèse pas bien lourd... S'il y a de l'or là-dans, il n'y en a guère...

Jean-Jeudi sans répondre ouvrit la boîte avec peine, car la rouille commençait à souder les charnières du couvercle.

La garde-malade qui regardait curieusement fit un geste de surprise.

—Des billets de banque!

s'écria-t-elle.

—Oui, ma chère dame...

—Miséricorde! ça vaut des mille et des cents!

—Ça vaut pas mal... Je ne les enterrerai plus. J'en ai l'emploi... Voici un billet de mille... Allez changer... Vous mettrez la monnaie dans la boîte et vous placerez la boîte dans le tiroir de la commode...

—Bien, monsieur Jean, j'y vais... J'apporterai du vin de Bordeaux.

—C'est ça, et apportez-moi aussi une feuille de papier timbré.

—Vous voulez écrire votre testament?...

—Peut-être.

—Et vous aurez raison, ça ne fait pas mourir. Je sors... j'aurai soin de fermer les portes et d'emporter les clefs...

—C'est cela, boulez tout...

—Si je mourais, continua le blessé d'une voix



—Voici l'objet, dit-elle en riant. Ça ne pèse pas bien lourd.—(Page 195, col. 3).

—Ce n'est pas pour me rassurer que vous m'avez dit ça?

—Non, parole d'honnête femme! Le docteur répond de vous... Ah! vous avez la charpente solide...

—Il était solide aussi, le coup de couteau!

—Certainement, mais il n'a touché aucune partie essentielle, et dans quelques jours vous pourrez marcher...

Jean-Jeudi hochait dubitativement la tête.

—Vous ne me croyez point? fit Mme Ursule.

—J'ai dans ma folle idée que le docteur se trompe... Il me semble que mon compte est bon.

—Vous vous ferez du mal en vous mettant martel en tête... Vous voulez vivre cependant...

Un éclair brilla dans les yeux caves du vieux bandit.

—Ah! oui, je veux vivre! murmura-t-il d'une voix sourde! Vivre assez longtemps du moins

sourde lorsque la garde-malade fut sortie, j'aurais tenté du moins de réparer une partie du mal que j'ai fait...

Mme Ursule rentra au bout d'une demi-heure, apportant différentes provisions, du vin, de la monnaie, et ce qu'avait demandé le blessé.

—Je mets le papier timbré sur la commode... dit-elle; vous vous en servirez quand la fantaisie vous en prendra...

Jean-Jeudi but son bouillon et un doigt de vin, puis demanda :

—Quelle heure est-il ?

La garde-malade consulta la montre accrochée à la cheminée et répondit :

—Neuf heures bientôt... Il est temps de vous coucher...

—Encore une petite minute... Je suis bien là... Je ne souffre pas et je n'ai pas envie de dormir...

—Vous allez vous fatiguer...

—Mais non... Ça me donne de la force, au contraire... et puis le docteur viendra peut-être ce soir...

—Il n'a rien dit...

—Peu importe... Je me figure qu'il viendra... je veux l'attendre...

—Comme vous voudrez... Moi je vais préparer mon lit.

Et Mme Ursule alla chercher un lit de sangle dans la seconde pièce.

En ce moment on heurta doucement à la porte de la rue.

Le vieux voleur dre-sa l'oreille.

—On frappe au dehors... dit-il.

—J'entends bien... Qui peut venir si tard ?

—Le docteur sans doute... Allez vite...

Mme Ursule s'empressa d'ouvrir.

C'était en effet Etienne Lorient, suivi de Berthe, de Henry de la Tour-Vaudieu et de René Moulin.

En voyant tant de monde la garde-malade poussa une exclamation de surprise aussitôt réprimée par Etienne.

—Comment va notre blessé ? lui demanda le jeune médecin.

—De mieux en mieux... répondit Mme Ursule.

—Il est couché sans doute ?

—Non, monsieur le docteur, il est au coin du feu... Il vous attendait presque ce soir...

—Allons auprès de lui.

Jean-Jeudi entendait parler; son regard impatient se tournait vers la porte...

LXI

Etienne franchit le seuil.

Un éclair de joie brilla dans les yeux du blessé mais son visage se rembrunit quand il aperçut derrière le médecin Henry de la Tour-Vaudieu qu'il ne reconnut pas tout d'abord, et Berthe Leroy marchant avec peine, appuyée au bras du mécanicien.

La présence de l'orpheline fit courir un frisson sur sa chair.

Il voulut se lever, Etienne l'arrêta du geste.

Berthe, en se trouvant en face de l'assassin du médecin de Brunoy, sentit son cœur se serrer et sa petite main trembla sur la main de René.

Jean-Jeudi vit ce mouvement.

Il étendit les bras vers la jeune fille. Ses lèvres s'agitaient. Il se laissa glisser de son siège sur ses deux genoux dans une posture humble et suppliante, des larmes inondèrent son visage contracté et il balbutia :

—Oh ! pardonnez moi... pardonnez-moi.

Cette voix rauque et brisée, ces pleurs de repentir causèrent une émotion profonde à tous les spectateurs de cette scène.

L'orpheline elle-même sentit sa colère et sa haine fondre comme de la neige sous un rayon de soleil.

Etienne voulut relever Jean-Jeudi, dont une agitation si vive pouvait ouvrir la blessure.

Le vieux bandit le repoussa doucement.

—Non... non... docteur, dit-il avec des sanglots, je dois être à genoux... Laissez-moi demander pardon à celle que mes crimes ont rendue orpheline... Je suis un misérable... un infâme... Oui ! mademoiselle, poursuivit-il en s'adressant à Berthe, c'est de moi que sont venues toutes vos souffrances... Votre père est mort sur l'échafaud, léguant à sa famille un nom déshonoré, et c'est moi seul, entendez-vous, moi le meurtrier du médecin

de Brunoy, moi dont la tête devait tomber à la barrière Saint Jacques ! Je suis un monstre, je le sais bien ; mais je sens que je vais mourir et, en face de la mort qui s'approche, j'implore de vous une pitié dont je me sens indigne... un pardon que je ne mérite pas...

Suffoquée, presque anéantie par les terribles souvenirs qu'évoquait Jean-Jeudi, Berthe était hors d'état de répondre.

Etienne prit la parole à sa place.

—Mlle Leroy, dit-il d'une voix lente et grave ne peut oublier le deuil dans lequel on a plongé sa famille et la honte imméritée résultant de ce deuil, mais elle pourra pardonner à l'homme qui, poussé par des misérables, a causé tout ce mal, si cet homme aide à réhabiliter la mémoire du martyr.

—J'ai juré de m'accuser et je m'accuserai... répliqua le bandit : je suis prêt à déclarer tout et à signer ma déclaration. Il faut que justice soit faite !

—Et justice sera faite ! s'écria Henry en sortant de la pénombre où il s'était tenu jusqu'à ce moment.

—Ah ! monsieur de la Tour-Vaudieu, murmura Jean-Jeudi qu'Etienne contraignit à se relever, je suis content que ce soit vous qui vous chargez de cela... L'affaire est entre bonnes mains... Vous venez pour m'interroger, n'est-ce pas ? Je vais tout vous dire, je témoignerai le jour du jugement, si le bon Dieu permet que je vive jusqu'à... Avant de m'en aller de ce monde, où je n'ai rien fait qui vaille, j'aurai du moins vengé l'innocent et conquis le pardon d'un ange, car vous me pardonnez, bien vrai ? N'est-ce pas, mademoiselle ?

Berthe fit deux pas en avant et balbutia :

—Au nom de ceux qui ne sont plus, et en mon nom, je vous pardonne...

Une expression de joie surhumaine illumina le visage du blessé, puis il devint pâle comme un spectre et sembla près de défaillir.

En même temps il appuyait la main sur sa poitrine où se faisait sentir une douleur aiguë.

—Assez d'émotions !... dit vivement Etienne. Calmez-vous ! soyez homme ! ou je ne réponds de rien !...

Et il fit prendre une cuillerée de potion à Jean-Jeudi qui, se ranimant, bégaya :

—Je souffre bigrement, docteur... La place du coup de couteau me brûle comme un fer rouge, mais j'aurai du courage... j'aurai de la force... Qu'on me questionne... je puis répondre... je ne veux pas mourir avant d'avoir tout dit...

Henry de la Tour-Vaudieu commença son interrogatoire, et les spectateurs de cette scène frissonnèrent au récit de la tragédie dont nos lecteurs connaissent les moindres détails.

Seul, le jeune avocat demeurait impassible et prenait note de chaque réponse.

—Ainsi, demanda-t-il, vous ignoriez le nom des infâmes qui vous embauchaient ?

—Oui, monsieur...

—C'est au hasard seul que vous devez de les avoir, après vingt ans, retrouvés à Paris...

—Au hasard seul, oui, monsieur...

—Et vous vous croyez sûr que les deux complices sont mistress Dick Thorn et Frédéric Bérard...

—J'en suis sûr...

—Sur quoi se base cette certitude ?

Jean-Jeudi raconta ce qui s'était passé à partir du moment où, pénétrant la nuit pour la première fois dans l'hôtel de la rue de Berlin, il avait cru reconnaître mistress Dick Thorn, jusqu'à la soirée du 20 octobre, terminée par l'effraction d'un meuble et le vol d'un portefeuille bourré de billets de banque.

—Je vois un point à éclaircir au sujet de ce vol... interrompit Henry. M. René Moulin, demeuré à l'hôtel après vous, est convaincu que mistress Dick Thorn se préoccupait moins de la perte d'une fortune que de celle de papiers importants renfermés dans ce portefeuille.

—On me l'a dit déjà... murmura Jean-Jeudi.

—Vous n'y avez trouvé que des billets de banque ?

—Oui... Cent trois mille francs. J'ai ouvert tous les compartiments, il n'y avait que cela.

—Peut-être existait-il une poche secrète.

—Je l'ignore... Je sais seulement que cette

poche n'aurait pas pu contenir grand'chose, car les côtés m'ont paru assez minces, quoique le portefeuille fût très grand.

—Décrivez-le moi.

—Il était en maroquin noir, à fermoir d'argent. L'attention du jeune avocat, déjà profonde, sembla grandir encore.

—Ne vous rappelez-vous pas une particularité quelconque de ce portefeuille ?

Jean-Jeudi secoua la tête.

—Non... dit-il.

—Interrogez votre mémoire... N'y avait-il rien sur un des côtés ?...

—Ah !... Je me souviens... une initiale imprimée à froid et très peu visible...

—Laquelle ?

—Un C ou un G...

Henry tressaillit.

—Et vous avez perdu cet objet si important ! ! reprit-il.

—Le gredin qui m'a frappé, Frédéric Bérard, l'homme du pont de Neuilly l'a volé dans la poche de mon vêtement...

—Ici ?

—Oui. Je l'avais encore à la *Boule-Noire*... Il renfermait même plus de deux mille francs...

—Voilà qui est bien étrange !... fit Henry.

—Quoi donc ? demanda Etienne Lorient.

—Tu le comprendras tout à l'heure... répondit l'avocat. Puis, s'adressant à Jean-Jeudi, il ajouta : Quelle heure était-il quand Frédéric Bérard vous a frappé dans la chambre où nous sommes ?...

—A peu près une heure du matin...

—Et moi, à minuit et demi, à l'angle de la rue d'Amsterdam et de la rue de Berlin, j'ai trouvé dans l'embrasement d'une porte cochère un portefeuille exactement semblable à celui que vous venez de décrire, maroquin noir, fermoir d'argent, initiale C, imprimée à froid...

—Deux gouttes d'eau ne sont pas plus pareilles ! ! s'écria Jean-Jeudi. Et il était vide ?

—Les poches ne contenaient ni billets de banque, ni papiers. Je crois me souvenir que l'un des côtés m'a paru plus épais que l'autre, mais sur le moment je n'ai attaché aucune importance à ce détail, insignifiant peut-être d'ailleurs.

—Si c'était le portefeuille de Jean-Jeudi ?... hasarda René Moulin.

—Le signalement permettrait de le croire, mais comment admettre qu'il soit tombé là, Jean-Jeudi n'ayant pu suivre ce chemin pour aller de la *Boule-Noire* à Belleville ?

Le vieux bandit restait songeur.

A coup sûr un travail se faisait dans son esprit. —Ah ! c'est bien drôle, murmura-t-il, et même impossible... à moins que...

Pendant une seconde, il s'interrompit, et soudain poussa une exclamation :

Il venait de penser à Mignolet.

—M'y voilà ! fit-il ensuite, ce n'est pas ici qu'on m'a volé le portefeuille, c'est à la *Boule-Noire*... Mignolet aura mis la main dessus et s'en sera débarrassé après l'avoir vidé.

—Je l'ai chez moi, reprit Henry, et nous verrons s'il existe une poche secrète... Revenons à notre enquête : Vous êtes sûr que l'homme qui vous attendait ici, caché, pour vous frapper, est le même qui sortait de chez mistress Dick Thorn et qui demeure rue du Pot-de-Fer-Saint-Marcel ?

—Oui, monsieur, l'homme d'autrefois... l'homme du pont de Neuilly... le complice de la femme qui m'empoisonnait il y a vingt ans.

—Vous m'avez parlé d'un ex-notaire, faussaire de profession, ayant écrit au nom d'une tierce personne la lettre qui devait attirer dans un piège le malheureux médecin de Brunoy ?

—Oui, monsieur...

—Nous devons avoir une copie de cette lettre, ajouta René Moulin. Une mauvaise chance ne l'a pas permis...

—L'ex-notaire a dû vous dire de quel nom elle était signée.

Jean-Jeudi, après avoir échangé un regard avec le mécanicien, répliqua :

—Elle ne portait que des initiales...

—Celles de Frédéric Bérard sans doute ?

Le blessé garda le silence.

Henry répéta sa question.

—Non, monsieur... répondit René Moulin avec embarras.

FEUILLETON DU MONDE ILLUSTRÉ

Montréal, 15 octobre 1887

PAULINE

PROLOGUE

LE MARIAGE DE LASCARS

(Suite)

Tous les témoins de cette scène inattendue, et le vicomte de La Guette lui-même semblèrent pétrifiés par l'étonnement, tandis que Lascars poussait un cri de rage et s'efforçait, mais en vain, d'échapper à la puissante étreinte du marquis.

—Lâche! balbutia-t-il d'une voix étranglée, lâche et misérable imposteur! tout votre sang ne suffira pas pour laver cette mortelle insulte! Je vous tuerais!... ah!...

—Monsieur de Lascars, reprit Tancrede d'Hérouville sans rien perdre de son sang-froid, je vous conseille de revenir au calme et à la prudence que votre situation commande!... évitez le scandale et le bruit; vous devez les craindre plus que personnel... Je vous connais, monsieur de Lascars, et quiconque vous connaît se défie!... Je vous observe depuis l'instant où vous êtes venu vous asseoir à cette table... Mes yeux n'ont pas quitté vos mains... J'ai vu distinctement, à chaque coup, l'adresse infâme remplacer le hasard loyal, et les cartes filer sous vos doigts...

Lascars, que la colère et la honte suffoquaient, faisait des efforts inouis pour parler, mais ne pouvait articuler un seul mot.

Le marquis d'Hérouville reprit, en s'adressant à l'une des personnes qui se trouvaient les plus rapprochées des joueurs :

—Monsieur de Montauran, ayez, je vous prie, la complaisance d'étaler sur la table le jeu dont cet homme allait se servir, et veuillez aussi retourner la dernière carte... J'ai la certitude matérielle que cette carte est un roi, et la certitude non moins formelle que trois atouts, si ce n'est plus, accompagnent ce roi...

Le gentilhomme à qui Tancrede venait de s'adresser fit à l'instant même droit à sa requête.

Il retourna le roi de cœur.

Parmi les cartes étalées se trouvaient la dame, le valet et l'as de cœur...

—Vous le voyez, messieurs, continua le marquis d'Hérouville, s'il vous avait été possible d'admettre que je formulais trop légèrement une accusation si grave, il vous serait maintenant impossible de conserver l'ombre d'un doute...

La preuve est, en effet, sans réplique, répondit monsieur de Montauran, n'est-ce pas votre avis, messieurs?

—Oui, oui s'écrièrent avec une évidente conviction les habitués des salons de Cydalise. Le marquis à cent fois raison!

—Et maintenant, M. de Lascars, poursuivit Tancrede en lâchant le poignet du joueur déloyal et en cessant de peser sur son épaule, il y a là cent mille livres qui sont à vous... D'où vous vient cette somme?... Où l'avez-vous volée? Je n'ai point à m'occuper de cela, puisqu'elle ne sort pas de nos poches... reprenez-la donc et allez-vous-en!...

Aussitôt que Lascars se sentit délivré de l'étreinte de ses deux mains qui le clouaient sur place, il se releva et offrit aux regards le terrible spectacle d'un visage livide, décomposé, hideux.

Ses yeux s'injectaient de sang, ses lèvres pâles grimaçaient, une ride profonde et d'un aspect sinistre se creusait sur son front, des flocons d'écume blanche se formaient aux coins de sa bouche.

Les nombreux spectateurs qui entouraient nos personnages (car le bruit d'une querelle avait attiré dans le dernier salon tous les hôtes de Cydalise), s'écartèrent à l'instant, par un mouvement instinctif et machinal, pour laisser un passage libre...

Mais Lascars ne songeait guère à battre en retraite...

Tancrede d'Hérouville, debout en face de lui, impassible, la tête haute, les bras croisés sur la poitrine, l'enveloppait d'un regard chargé de mépris.

Lascars fit un pas vers le marquis et, d'une voix étrange, méconnaissable, très-basse, mais parfaitement distincte, il lui dit :

—Vous m'avez appelé voleur!

Tancrede fit un signe affirmatif.

—Eh bien! reprit lentement Lascars, jetant ses paroles une à une au visage de son adversaire, vous en avez menti!... entendez-vous, monsieur? vous en avez menti!...

Le marquis d'Hérouville haussa les épaules.

—Des injures parties de si bas, répliqua-t-il, ne sauraient monter jusqu'à moi!... vous êtes démasqué... vous n'avez rien à faire ici désormais. Allez-vous-en donc, je vous le répète, sinon des gens de police viendront vous jeter dehors, et je crains pour vous, monsieur, qu'au lieu de vous laisser libre, comme je le fais, ils ne vous mettent en lieu sûr...

—Vous m'avez outragé, continua Lascars avec une rage froide plus effrayante que le délire, même la fureur, vous m'outragez encore!... vous m'en rendrez raison!...

Le marquis haussa les épaules pour la seconde fois.

—Tenez, dit-il, vous êtes fou!

—Et vous, cria le baron, vous êtes lâche!... oui, lâche!... répéta-t-il en voyant un éclair d'indignation passer dans les yeux du marquis. Oui, trois fois lâche, si vous refusez de croiser l'épée avec un gentilhomme que vous insultez!

—Gentilhomme! dites-vous, répliqua M. d'Hérouville, je n'en crois rien, car noblesse oblige! Non, vous n'êtes pas noble, ou vous ne l'êtes plus, vous qu'un ordre royal a banni de la cour pour cause d'indignité et d'infamie!... (Vous voyez que je vous connais bien, monsieur le baron de Lascars.) Chevalier d'industrie, tripon, voleur au jeu, la caste dont vous vous prétendez issu vous renie et vous chasse!... Si vous avez été gentilhomme autrefois, vous êtes aujourd'hui dégradé!

Lascars se sentait pris de vertige.

Sur son visage, livide un instant auparavant, devenait pourpre comme celui d'un homme que l'apoplexie va foudroyer...

D'un geste rapide, il détourna ou plutôt il arracha sa cravate qui l'étranglait.

Il frappa du pied le sol qui se déroba sous lui et il cria :

—Marquis d'Hérouville, pour la dernière fois voulez-vous vous battre avec moi?

Tancrede lui tourna le dos et répondit par-dessus l'épaule :

—Est-ce qu'on se bat avec un fripon? drôle, allez vous faire pendre ailleurs!

Lascars chancela. On put croire, pendant une ou deux secondes, qu'il allait s'abattre et rouler sans connaissance sur le tapis, mais il n'en fut rien. Les symptômes d'anéantissement disparurent, sa poitrine oppressée se gonfla, il tira son épée, il bondit vers M. d'Hérouville, il le contraignit à se retourner en le saisissant par le bras, il lui frappa la joue du plat de son arme, et il dit ou plutôt il râla ces mots :

—Lâche! te battras-tu maintenant?

Les spectateurs, haletants d'effroi, voulurent se précipiter entre les deux hommes.

—Laissez faire messieurs, laissez faire! ordonna Tancrede avec le même calme prodigieux dont il faisait preuve depuis le commencement de cette scène, on ne croise point l'épée avec un voleur, c'est vraie; mais on peut, sans déroger, se défendre contre un assassin!...

Et, dégainant alors à son tour, il se mit en garde avec la promptitude de l'éclair.

La foule recula.

En moins d'une seconde, un espace circulaire assez vaste se trouva libre autour des adversaires.

Les hôtes du tripot devenaient maintenant avides d'assister à ce spectacle étrange de deux gentilshommes prêts à s'égorger dans un salon splendide, sous les clartés éblouissantes que versaient à profusion le lustre et les girandoles.

Cydalise seule, désespérée d'une scène violente et scandaleuse qui ne pouvait manquer de compromettre au plus haut point la bonne renommée

de sa maison, poussait les hauts cris, pleurait à chaudes larmes, sans égard pour le rouge et pour le blanc qui couvraient ses joues, et faisait voler autour d'elle des nuages parfumés de poudre à la maréchale, en arrachant à pleines mains, non ses cheveux, mais ses fausses nattes...

Les lames s'engagèrent.

Lascars et Tancrede étaient à peu près de même force; les deux épées de parade, légères et pointues comme des aiguilles, offraient une longueur égale. Les chances du combat semblaient donc parfaitement équilibrées, mais la fureur aveuglait le baron, tandis que le sang-froid inaltérable du marquis donnait à ce dernier un avantage manifeste.

Dès les premières passes les témoins du duel, tous passés maîtres dans la noble science de l'escrime, virent clairement que Lascars n'avait qu'un but : frapper mortellement! et qu'il visait au cœur de son adversaire, sans souci de se découvrir lui-même, tandis que M. d'Hérouville se bornait à parer les coups, ce qu'il faisait avec une habileté prodigieuse et un bonheur persistant.

Lascars, furieux de trouver sans cesse une muraille d'acier entre la pointe de son épée et la poitrine qu'il voulait atteindre, redoublait de rage et d'efforts...

A ce jeu il s'épuisa vite.

Les veines de son front se gonflaient; de grosses gouttes de sueur ruisselaient sur ses tempes et sur ses joues, ses jambes devenaient tremblantes, et sa main, agitée de frémissements convulsifs, ne portait plus que des coups mal assurés.

Le moment qu'attendait Tancrede d'Hérouville était arrivé.

—Il faut en finir... murmura-t-il.

Changeant de tactique aussitôt, il battit, à trois reprises le fer de son ennemi, puis liant ce fer avec une adresse et une force irrésistible, il le fit tomber à ses pieds.

Lascars se baissa vivement pour ressaisir son arme.

Mais déjà le marquis l'avait devancé.

Prompt comme la foudre, Tancrede se redressa, tenant à la main l'épée du vaincu, et il s'écria :

—Cette lame déshonorée ne servira plus à personne!...

En même temps, saisissant la tige d'acier par la poignée et par la pointe, il la brisa sur son genou et il en jeta les morceaux derrière lui.

—Mon rôle en cette affaire est fini! continua-t-il, celui des laquais commence!... Qu'ils mettent cet homme à la porte!

Un instant après, Roland de Lascars, tête nue, sans épée, la pâleur au front, la haine et le désespoir dans l'âme, traversait au milieu des huées de la valetaille, la cour de l'hôtel de Cydalise et s'enfonçait chancelant, parmi les ténébreuses profondeurs de la rue Saint-Honoré, et tout en marchant, il balbutiait :

—Je me vengerai, dussais-je y laisser ma vie! Tu me fais verser des larmes de honte, marquis d'Hérouville, eh bien, en échange, moi, je t'arracherai des larmes de sang!...

Dans les salons que nous venons de quitter, les gentilshommes s'empressaient autour de Tancrede, et le félicitaient à qui mieux mieux de sa conduite et de sa victoire.

—J'ai fait ce que je devais, répondait le marquis avec une parfaite simplicité, il n'y a pas grand mérite à cela. Pouvais-je, en bonne conscience, voir dévouiller, sans rien dire, mon ami sous mes yeux, et tolérer parmi vous la présence d'un homme dont le seul contact est une souillure. Ce misérable appartient réellement à une famille très honorable et de bonne noblesse qu'il déshonore... Bien accueilli par le roi, il se faisait à la cour l'agent et la cheville ouvrière des plus basses intrigues... Il descendait jusqu'à se mettre à la solde de l'étranger qui lui payait chèrement son espionnage et ses rapports... Louis XV, instruit de tout, s'est contenté de le chasser de Versailles. C'était trop d'indulgence, il fallait, en bonne justice, envoyer ce coquin pourrir à la Bastille.

—Vous avez parfaitement raison, mon cher marquis, répliqua le vicomte de La Guette, mais une chose en tout ceci m'afflige et m'inquiète... —Laquelle?

—C'est que vous venez de vous faire, en M. de Lascars, un ennemi mortel.

—Qu'importe cela ? répondit-il, un tel ennemi n'est point à craindre... on rencontre un reptile, on l'écrase et l'on passe.

M. de La Guette secoua la tête d'un air de doute.

—Vicomte, demanda Tancrède, il me semble que vous n'êtes point de mon avis ?

—Non, certes ! et je suis même d'un avis tout opposé.

—Quel est-il ?

—C'est qu'on peut mépriser le reptile, mais qu'il ne faut pas le dédaigner.

—Pourquoi ?

—Parce que, venimeux et lâche, il se redresse sous le pied qui l'écrase, il mord par derrière, et sa morsure envenimée est inguérissable.

—Cher ami, parlez clairement. Où donc en voulez-vous venir ?

—A ceci : vous avez publiquement arraché cette nuit, au baron de Lascars, le masque qui cachait son visage... vous l'avez écrasé de vos mépris... vous l'avez foulé aux pieds... vous l'avez chassé de cette maison comme on chasse un laquais voleur... mais il emporte son venin, et j'ai lu dans ses yeux qu'il ne vivait que pour la vengeance... Ainsi donc, défiez-vous !...

—Merci de ce bon conseil, vicomte, répliqua Tancrède ?

—Le suivrez-vous ?

—Ma foi, non... et à la grâce de Dieu !...

VII

Quelques mots sur le passé du baron Roland de Lascars nous semblent nécessaires, avant de continuer un récit dans lequel il doit jouer l'un des rôles principaux.

Ce gentilhomme, issu d'une famille sinon illustre, du moins très ancienne du Limousin, était en sa qualité de fils unique, le dernier représentant de sa race.

La mort de son père l'avait rendu possesseur, à l'âge de vingt-deux ans, d'une fortune considérable. Deux terres dont l'une portait son nom, constituaient à son profit un revenu de soixante mille livres, équivalant à plus de deux cent mille francs à notre époque.

Il était en outre propriétaire d'un fort bel hôtel situé dans la rue Saint-Louis au Marais.

Roland de Lascars, très favorisé de la nature sous le rapport des avantages physiques, et non moins bien doué du côté de l'intelligence, cachait sous un extérieur séduisant et sous les formes d'un langage facile, gracieux, brillant même, un cœur profondément corrompu et l'âme d'un scélérat.

Dès sa première jeunesse, nous pourrions presque dire dès son enfance, sa perversité précoce avait prouvé qu'il portait en lui le germe de tous les vices. Son père ne s'était fait aucune illusion à cet égard, et forcé de reconnaître que ses efforts, ses prières et ses larmes ne parvenaient ni à corriger ni même à modifier ses dispositions fatales, il s'était senti mourir avant l'âge, miné par le chagrin, et envisageant avec une profonde terreur l'avenir de son unique enfant.

A peine maître de sa fortune, Roland s'empressa de réaliser les tristes prévisions du vieillard.

Il se jeta à corps perdu dans tous les excès, dans toutes les orgies, dans tous les bourbiers du vice. Loin de commander à ses passions, il leur mit la bride sur le cou, et, non content de se laisser entraîner par elles, il les éperonna sans cesse en se faisant le compagnon assidu des débauchés les plus perdus de Paris.

Les jours et les nuits du baron ne furent alors qu'une longue bacchanale entrecoupée de duels, de rapt et de violences. Le plaisir, pour ce jeune démon, n'était jamais plus vif que lorsqu'il côtoyait le crime, et en cela il se montrait digne de marcher sur les traces du duc de Fronsac, son émule et son ami, le plus pervers peut-être des roués du dix-huitième siècle. Personne n'ignore que cet infâme seigneur, fils du célèbre maréchal de Richelieu, risqua, par une belle nuit, de brûler Paris, pour enlever des bras de sa mère, à la faveur de l'incendie, une malheureuse enfant qui résistait et qu'il voulait perdre.

Le poète Gilbert eut le courage, bien rare à

cette époque, de stigmatiser, dans des vers magnifiques et impérissables, un si monstrueux attentat.

A mener une telle vie, et avec de tels compagnons, le baron Roland de Lascars dévora sa fortune en quelques années. Les terres furent vendues pièce à pièce, son hôtel de Paris hypothéqué jusque dans ses fondations.

Quoique ruiné, il ne changea rien à ses habitudes et ne diminua point son train. Son nom, sa position dans le monde, le crédit qu'il s'attribuait à la cour, éblouirent pendant quelque temps ses fournisseurs, aussi bien que les usuriers qui le laissaient puiser dans leurs coffres.

Un jour vint, cependant, où toutes ressources lui manquèrent, le terrain manquait sous ses pieds : les créanciers devenaient farouches. Roland implora la générosité de Louis XV qui lui vint royalement en aide, paya ses dettes et le remit à flot.

Il s'empressa de reconnaître ses bienfaits par la plus noire ingratitude et, ainsi que nous avons entendu Tancrède d'Hérouville le lui jeter au visage, il se fit espion de cour à la solde de l'étranger. Dénoncé par quelqu'un de ses complices à M. de Sartines, qui s'empressa de révéler au roi sa bassesse et ses trahisons, il fut, par un reste d'indulgence, laissé libre et seulement banni de Versailles.

Cette punition, quoique très modérée, lui causa une irritation profonde et lui mit au cœur une haine aveugle pour Louis XV. Déjà, depuis long temps, il haïssait le Dauphin, sans autre motif que l'horreur instinctive inspirée au vice par la vertu.

—Ah ! se dit-il, je me vengerai.

Mais se venger d'un roi n'est pas chose facile, et Lascars dut se borner d'abord à déverser sa rage dans des brochures infâmes, imprimées en Hollande, et à composer des chansons brutales et des pamphlets satyriques, distribués sous le manteau, brochures et pamphlets dont les limiers du lieutenant de police cherchaient vainement l'auteur anonyme.

Pendant plusieurs mois il eut recours, pour soutenir son luxe, à toutes sortes d'escroqueries et de moyens honteux... il se mit à voler au jeu, et, grâce aux leçons d'un professeur de langue verte échappé des galères, il devint promptement assez habile pour être certain de dépouiller sans courir aucun risque les joueurs inexpérimentés et confiants.

Il attendait toujours qu'une occasion propice lui permit enfin d'atteindre la vengeance qu'il convoitait.

Le mariage du Dauphin avec l'archiduchesse Marie Antoinette d'Autriche, vint lui fournir cette occasion si ardemment convoitée.

L'histoire l'affirme et nous ne faisons ici que le répéter après elle, la faction puissante opposée à l'alliance autrichienne, et qui comptait, au sein du corps municipal, des conjurés des agents, résolut d'ensanglanter par une effrayante catastrophe les fêtes données en l'honneur des souverains futurs.

D'indignes gentilshommes, qui avaient eu ou qui du moins croyaient avoir à se plaindre de la cour, acceptèrent l'exécration tâche d'organiser cette catastrophe.

Roland de Lascars accueillit avec des transports de joie l'offre qui lui fut faite de devenir le chef de ses organisateurs.

Il reçut des sommes énormes, avec mission de les répandre libéralement pour acheter des complaisances. Il s'attribua, comme bien on pense, la plus forte partie de ces sommes, mais, s'il épargna l'argent, il fut prodigue de son zèle et de ses démarches.

Nous l'avons vu déjà à l'œuvre.

Après son entrevue, sur les grèves de la Seine, auprès du cabaret de Sauvageon, avec Huber, le chef des *Lapins*, Roland de Lascars eut l'idée, non point d'aventurer, mais de doubler ou de tripler au jeu, par des moyens à lui connus, une somme de cent mille livres dont il était porteur.

Nous savons quelle déception amère et quel juste châtement l'attendaient dans les salons de Cydalise, grâce à la présence du marquis d'Hérouville qui, dans sa loyale indignation, s'était chargé d'arracher le masque du misérable, ou plutôt de lui broyer ce masque sur le visage.

L'hôtel de la rue Saint-Louis, quoique grevé d'hypothèques pour des sommes supérieures à sa valeur réelle, appartenait toujours, du moins en apparence, au baron de Lascars.

En quittant la rue Saint-Honoré, Roland prit donc le chemin du Marais, mais il était tellement anéanti, tellement brisé de corps et d'âme, par la scène terrible qui venait d'avoir lieu, qu'il se sentit bien vite incapable de marcher. Il se laissa tomber défaillant, sur un banc de pierre, à la porte d'une maison ; il y resta pendant plus d'une heure, semblable à un homme dont l'intelligence et les membres viennent d'être paralysés à la fois.

Peu à peu, cependant, la faculté de penser, sinon d'agir, lui revint, il appela le cocher d'un carrosse de louage qui passait à vide, et, comme cet homme objectait la fatigue de ses chevaux, il lui promit un louis pour une course et se fit conduire à la porte de son hôtel.

Roland de Lascars entretenait parmi ses gens une discipline sévère. Pas plus que Louis XIV, il n'admettait qu'un valet pût le faire attendre, ne fût-ce qu'une minute.

A quelque heure de la nuit qu'il jugeât convenable de rentrer, le suisse devait se trouver en grand costume, sur le seuil de la porte monumentale, sa hallebarde d'une main, un flambeau de l'autre, pour l'éclairer jusqu'au vestibule, où le valet de chambre de service était prêt à recevoir ses ordres et à les exécuter sur-le-champ.

Il ne fut dérogé en aucune façon, cette nuit-là, au cérémonial habituel. Seulement le suisse, gros homme à ventre prépondérant, dont la figure large et cramoisie ressemblait, sous les boudins de sa perruque poudrée à une fraise dans du coton, se dit à lui-même en voyant descendre de carrosse son maître tête nue, le visage livide et décomposé, les yeux gonflés et rougis, les jambes flageolantes :

—Tarteife !... mein Herr le patron, il fient te mener choyeuse fie avec tes cheunes tuces et marguis, bien sûr !... il être ifre gomme un Bolonais !

Puis, gardant pour lui seul ces irrespectueuses conjectures, il traversa la cour d'un pas lent et majestueux, suivi par M. de Lascars qui trébuchait à chaque pas et paraissait ne se soutenir qu'à grand-peine.

Le valet de chambre, debout sous le vestibule et tenant un candélabre à trois branches, échangea mystérieusement avec le suisse un coup d'œil moqueur, et, précédant son maître, prit le chemin de la chambre à coucher à travers une enfilade de salons dont l'ameublement somptueux semblait démentir la ruine du maître du logis.

Sur la table de nuit, à côté du lit du baron, se trouvait toujours ce que, dans le langage du dix-huitième siècle, on appelait un *en-cas*. Un petit pain à croûte blonde, une volaille froide, des fruits confits et un flacon de vin d'Espagne, supportés par un plateau de vermeil, composaient l'*en-cas* destiné à satisfaire quelque velléité d'appétit nocturne.

Le baron n'accorda aucune attention aux comestibles, mais, saisissant le flacon de Xérès, il remplit et vida à deux reprises, jusqu'à la dernière goutte, un long verre de cristal de Venise, en forme de tulipe.

Convaincu, comme son compère le suisse, que M. de Lascars sortait d'un joyeux souper où il avait bu plus que de raison, le valet de chambre se détourna pour cacher un sourire, et se livra fort irrévérencieusement, à une réflexion ainsi formulée :

—Il ne manquait plus que cela ! le baron va s'achever ! avant deux minutes il roulera sur le tapis !... en vérité, ces gentilshommes se grisent aussi bien que leurs laquais !...

Roland reposa son verre vide sur le plateau. Le valet se dit : Veillons au grain... monsieur va tomber !

La prévision du valet ne devait point se réaliser, et l'effet produit sur Lascars par sa double libation de vin de Xérès fut diamétralement opposé à celui qu'attendait cet infidèle serviteur.

A peine le généreux breuvage eut-il fait circuler dans les veines du baron sa chaleur vivifiante, qu'un changement complet s'opéra si soudainement qu'il sembla tenir du prodige.